

DES MÉDIAS AMÉRICAINS
S'INTÉRESSENT À GARA DJEBILET

Un géant de fer en devenir

P 24

Le Courier d'Algérie

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Vendredi 30 - samedi 31 janvier 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6661 - 22^e année

CAMPAGNE MÉDIATIQUE
ANTI-ALGÉRIENNE



La main de Rachida Dati

P 2

KAMEL REZIG L'A ANNONCÉ À L'APN
Un établissement
pour gérer les
zones franches

P 4

NESDA

**10 000
à 15 000 micro-
entreprises
financées
en 2026**

P 5

APRÈS AVOIR ÉCHOUÉ À S'OFFRIR
UN TROPHÉE QUI LUI ÉCHAPPE
DEPUIS 50 ANS

**Le Maroc
essuie une
autre gifle**

P 12

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE
- ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Hakima d'Hem
et Ghazi d'Hem,
jumelé de base**

P 21



Ph : APS

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

Saâdaoui consulte les syndicats



P 3

Que peut Ségolène Royal ?

La visite effectuée à Alger par Ségolène Royal, présidente de l'association France-Algérie, s'est achevée hier vendredi, après avoir rendu visite en prison à son compatriote, le journaliste Christophe Gleizes. Elle en avait formulé la demande, la veille, à notre ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa, qui y a répondu favorablement. Le contexte de cette visite ? Il y a un mois Mme Royal a été élue à la présidence de l'association France-Algérie. Une association créée en 1963 à l'initiative du général De Gaulle et qui a eu pour membres plusieurs personnalités dont Germaine Tillion, une célèbre ethnographe connue pour son respect des moudjahidines lors de la guerre d'Indépendance. Mme Tillion était elle-même une résistante lors de l'occupation de la France par l'Allemagne. Ceci pour dire que Ségolène Royal est dans la lignée des personnalités qui défendent, avec force, les intérêts de la France dans le respect de la souveraineté algérienne. Ce qui lui vaut des attaques en règle des milieux d'extrême-droite et des nostalgiques de « l'Algérie

citer sa candidature à la présidence de la République française en 2007. Elle a été la première femme française à accéder au second tour de l'élection présidentielle et à deux doigts d'accéder à l'Élysée. Cependant, Ségolène Royal, même sans ordre de mission officiel, ne revient pas d'Algérie les mains vides. Comme nous l'avons dit plus haut, elle a rendu visite, en prison, au journaliste français Christophe Gleizes. Mme Royal s'est également consacrée à renouer un partenariat, en berne depuis 2 années, des patrons français avec leurs homologues algériens. Elle a aussi promis d'insister auprès du président Macron pour la restitution des archives et des biens culturels algériens ainsi que la remise de la documentation des essais nucléaires français au Sahara. Tout ceci est positif. Mais avant la clôture de la conférence de presse, le journaliste de notre quotidien « Le Courier d'Algérie » a posé la question qui s'imposait par sa justesse : « peut-on espérer le traitement de ces dossiers avant la fin du mandat du président Macron ? ». Réponse de Mme Royal : « Bonne question ! Si j'avais été élue en 2007, ce serait déjà fait ! ». Une vraie professionnelle de la politique !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

« J'espère pouvoir aider M. Macron à agir »

Pour Ségolène Royal qui a achevé, hier, sa visite de cinq jours dans notre pays, l'Algérie a changé et la France devrait admettre cette réalité.

Jeudi, en conférence de presse organisée à l'hôtel El Aurassi à l'initiative de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), l'ancienne candidate à la présidentielle de 2007 a rendu compte de son séjour à Alger au cours duquel elle s'est entretenue avec un bon nombre de responsables algériens, à leur tête le président Abdelmadjid Tebboune, outre des rencontres avec des chefs d'organisations patronales comme Kamel Moula du CREA (Conseil du renouveau économique algérien). Cette visite s'est vite révélée à l'opinion publique comme une initiative de réconciliation entre deux pays en crise depuis le 30 juillet 2024, date à laquelle le président français Emmanuel Macron a déclaré son soutien au prétendu « plan d'autonomie » marocain pour le Sahara occidental. À Alger, la présidente de l'Association France - Algérie (AFA) vient de retrouver, dix ans après sa visite de 2015 en tant que ministre, Ségolène Royal, qui a affirmé avoir constaté en Algérie une évolution. Aux yeux de l'ancienne candidate à l'élection présidentielle française de 2007, ce changement, opéré avec l'arrivée d'Abdelmadjid Tebboune à la tête de l'État, devrait être accepté, par les autorités françaises, comme nouvelle donne. D'ailleurs, Mme Royal a révélé qu'elle rentrerait à Paris avec l'espérance de pouvoir convaincre le président Macron de se plier aux exigences de l'Algérie sur le dossier de la mémoire. Un prérequis pour amorcer le processus de dénouement de la crise en vue d'une probable relance du partenariat entre les deux pays. Cependant la question suivante s'impose : l'homme qui était derrière la crise avec l'Algérie peut-il en être la solution ? Mme Royal croit à une reprise du dialogue politique. Mais faut-il que le locataire de l'Élysée agisse et fasse un premier geste d'apaisement.

« J'AURAI RÉCONCILIÉ NOS DEUX PAYS EN 2007 »

Interrogée, par le Courrier d'Algérie, si elle pense que la réconciliation entre les deux pays pourrait aboutir sous la présidence de M. Macron, ou si, au contraire, cette initiative s'inscrit dans la perspective des élections présidentielles de 2027, la femme politique de gauche a botté en touche, préférant se cantonner dans son rôle de messagère ou de médiatrice. Mais si ça ne tenait qu'à elle, elle aurait évité une telle crise avec l'Algérie en menant un travail de réconciliation. « Si j'avais été élue en 2007, ça serait fait (réconciliation avec l'Algérie, Ndlr) depuis longtemps. Parce que dans mon projet présidentiel, j'avais prévu la restitution, à l'ensemble du continent africain, de tout ce que le pays colonial avait pris. Et donc, ça, ça aurait été fait depuis longtemps. Et je peux vous dire qu'il n'y aurait pas eu la dégradation des relations avec le continent africain dans son ensemble et avec l'Algérie en particulier. Voilà. Mais l'histoire continue à s'écrire. Merci d'avoir été là pour participer à l'écriture de cette histoire », a-t-elle répondu.

Mme Royal a entamé sa conférence en annonçant avoir été autorisée par le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaâ, à rendre visite, demain (hier, Ndlr), en prison à son compatriote le journaliste Christophe Gleizes. « Mais je l'ai fait en



discréption, parce que je ne voulais mettre aucune pression et laisser vraiment la liberté totale au gouvernement algérien de me répondre, et j'ai eu le plaisir, donc, d'être reçue par le ministre de la Justice, qui a voulu me communiquer personnellement sa décision positive », a-t-elle révélé. « J'ai appelé les parents de Christophe Gleizes qui étaient vraiment très contents. Leur comportement et celui de son avocat ont beaucoup pesé pour cette décision positive, parce qu'ils ont toujours été d'un respect vraiment irréprochable, et d'une discréption irréprochable, et je crois que c'était la bonne attitude pour leur fils », a-t-elle ajouté.

« L'EXTRÊME DROITE A PEUR DE LA VÉRITÉ »

Sur les critiques acerbes d'une partie de la presse française, l'extrême-droite pour ne pas la nommer, Mme Royal n'en fait pas toute une histoire, mais elle a tenu à les dénoncer comme suit : « Parce que ma liberté de parole a toujours dérangé. Mais j'ai réentendu, je réentends les mêmes reproches agressifs que ceux que j'ai entendus pendant ma campagne présidentielle de 2007. D'une grande violence d'ailleurs. Tant pis pour les auteurs, c'est eux-mêmes qui s'abîment, vous savez, ceux qui profèrent des attaques comme ça, ils ont un problème, c'est eux-mêmes qui les abîment, c'est comme ça que je me protège (...). Et puis enfin, c'est la peur de la vérité et de ma liberté de parole. Voulez, et de m'avoir continué à peser dans le débat politique. Mais ce n'est pas grave, parce que je vais vous dire une chose, c'est que c'est quand on voit justement qu'il y a des réactions de violence et de méchanceté qu'on se rend compte de la difficulté de la réconciliation. Et ça donne encore plus de force. Parce que cette réconciliation qui passe par la reconnaissance de ce qui s'est passé est facile à faire pour la France. Et c'est ça qu'ils savent, ceux qui ne veulent pas de cette réconciliation, de cette reconnaissance. »

« OUVERTURE DES DOSSIERS SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES »

Enchaînant avec le dossier de l'histoire et de la réconciliation des mémoires, Mme Royal a affirmé que « ce serait tellement simple que la France fasse un geste de reconnaissance qui se traduirait formellement par la restitution des biens culturels, des archives du canon d'Alger, des dépouilles qui sont encore au musée de l'Homme pour qu'ils soient correctement inhumés, et bien sûr du dossier sur les essais nucléaires. Mais, vous voyez, ces attaques ont porté leurs fruits para-



doxalement, parce que, bizarrement, il y a des dossiers qui s'accélèrent. Je vais vous donner deux exemples. Il y a deux jours, le Sénat vient de voter la loi sur la restitution des biens culturels. » La conférencière a précisé à propos d'une loi « qui traînait, et les sénateurs étaient farouchement opposés. Tiens, il y a deux jours, cette loi a été votée en première lecture. « Il faut du temps, etc. » Elle a ajouté que « la deuxième accélération de l'histoire, c'est le vote ce matin (jeudi, Ndlr) d'un amendement parlementaire sur l'ouverture des dossiers concernant les essais nucléaires dans le Sahara. Ça a été voté ce matin. C'est pareil, c'était un amendement, c'était en première lecture, mais en fait, c'est la première fois qu'un amendement parlementaire donne un délai de six mois au gouvernement pour communiquer toutes les informations sur les conséquences des essais nucléaires, parce qu'il y a encore des problèmes de santé publique. Donc, vous voyez, je crois que les choses vont avancer. »

« NOUVEAU CYCLE DE DIALOGUE ? »

À une question de nos confrères du magazine « Injazat » sur l'impact des initiatives de dialogue basées sur le mouvement associatif, les milieux culturels et économiques... Sur une ouverture d'un nouveau cycle de dialogue ou d'un nou-

veau cycle dans les relations algéro-françaises, ainsi que sur le bilan de sa visite, Mme Royal a livré sa réponse. « D'abord, par exemple, la visite à Christophe Gleizes, c'est vraiment l'aboutissement d'une visite réussie, d'une part, et ça, c'est important comme signal. Ça veut dire que quand on respecte, quand on a une parole de respect, d'humilité, de tranquillité, d'évidence, eh bien, je sais que le Président et le Gouvernement algériens ne demandent qu'à renouer ce dialogue, précisément pour régler les questions en suspens et passer à autre chose. Et je les ai trouvées vraiment très mobilisées sur l'avenir de la jeunesse », a-t-elle expliqué, ajoutant que « c'est mon cas aussi. Je vais écrire un livre sur cette question, en disant que finalement, chaque fois qu'on prend une décision, il faut se demander : est-ce que c'est bon ou pas bon pour les jeunes et pour la génération qui viendra après. C'est ça, notre responsabilité de transmission. » D'autre part, Mme Royal pense que les jeunes, des deux rives, aspirent à la tranquillité. « Ils sont déjà dans un monde tellement mouvementé, les réseaux sociaux qui leur rongent le cerveau, les guerres, les perturbations, le Covid qu'ils ont subi, que l'apaisement des choses, l'apaisement des relations, l'apaisement avec la France, c'est un apaisement qu'ils vont ressentir. C'est ça qu'il faut comprendre. »

« DES PARTIES FRANÇAISES ONT PEUR DE LA RECONNAISSANCE »

La présidente de l'AFA a rebondi sur la question de la mémoire en affirmant que « l'une des idées du président Tebboune, c'était de faire en sorte que le travail de la commission mixte, qui avait été mise en place et qui ne se réunit plus depuis de longs mois, puisse finaliser son travail. » Mme Royal s'est engagée à apporter sa contribution sur ce dossier. « Je vais m'y employer, je vais m'investir personnellement pour finaliser le travail et l'écriture de l'histoire sur laquelle les historiens français et les historiens algériens ont travaillé. J'ai lu tous leurs travaux avant de venir, bien évidemment, et je considère qu'ils ont déjà fait un travail très intéressant, pratiquement terminé, mais qu'ensuite ça a dû faire peur à certaines autorités françaises qui ont dit : + Oh là là, si on publie ça, qu'est-ce qui va se passer ? + Il n'y a rien, il ne va rien se passer, il va se passer la reconnaissance. »

Farid Guellil

CAMPAGNE MÉDIATIQUE ANTI-ALGÉRIENNE La main de Rachida Dati

Des sources médiatiques ont révélé l'implication de la ministre française de la Culture, Rachida Dati, dans une campagne jugée hostile contre l'Algérie, en lien avec la diffusion, par la chaîne publique française France 2, d'une enquête contenant des allégations jugées mensongères. L'enquête, diffusée jeudi soir par la Télévision algérienne sous le titre "France - Médias et propagande", indique que Rachida Dati figure parmi les responsables directs à l'origine de la diffusion de ce contenu, présenté comme hostile à l'Algérie et conforme à ses orientations personnelles. Selon les sources de la Télévision algérienne, cette implication constitue un « scandale médiatique » susceptible de laisser une « marque d'infamie dans les médias publics français ». L'enquête souligne également que Rachida Dati, décrite comme héritière de rancunes politiques issues du Makhzen, aurait utilisé les médias publics français pour servir un agenda personnel, nourri de « haine et d'animosité » envers l'Algérie. L'enquête affirme que l'ancienne ministre de la Justice a, selon elle, un historique d'affaires controversées et d'accusations de corruption, ce qui aurait motivé sa conduite envers un État souverain. Par ailleurs, l'enquête mentionne l'implication de l'extrême droite française, qui persisterait à présenter Rachida Dati comme un acteur central dans un présumé complot visant à freiner les relations apaisées avec l'Algérie. Les révélations de Ségolène Royal, présidente de l'association France-Algérie, ainsi que les témoignages de l'historien Benjamin Stora, viennent, selon l'enquête, corroborer l'existence d'une stratégie orchestrée par certains cercles politiques français pour influencer la perception médiatique de l'Algérie. L'enquête conclut en affirmant que l'Algérie, consciente de ces manœuvres, entend y répondre de manière « responsable et étatique », en dépassant les rancunes personnelles et les discours de haine.

M. Seghilani

RÉVISION DU STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION Saâdaoui consulte les syndicats

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir

Saâdaoui, a présidé une réunion avec les responsables des organisations syndicales agréées, dans le cadre des concertations concernant le projet de révision du décret exécutif portant modification du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Education nationale.

Acette occasion, le ministre a souligné que son département a adopté une méthode de travail, basée sur « le dialogue participatif et l'écoute de tous les partenaires sociaux, afin de parvenir à une mouture consensuelle du projet qui prend en considération l'intérêt général du secteur et garantit la stabilité socio-professionnelle de ses fonctionnaires ». Il a rappelé que le statut particulier N°25-54 s'inscrit dans le cadre de « l'application des hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels du secteur de l'Éducation nationale, à travers l'octroi d'avantages et de motivations à la hauteur de cette noble mission ». Il a également indiqué que le débat sur le projet « reste ouvert », soulignant l'importance de « recourir aux experts en matière financière, administrative et de code du travail afin de garantir l'efficacité et l'exactitude des propositions ». Concernant le statut des



Ph:DR
membres des organisations syndicales, le ministre a expliqué que les mesures prises par son département ministériel à cet égard « restent liées à la finalisation des aspects organisationnels et procéduraux relevant des prérogatives du ministère du Travail, notamment ceux relatifs à

l'élection du délégué syndical ».

LA REVENDICATION D'INTÉGRATION SANS LA CONDITION DE LA FORMATION ÉVOQUÉE

Lors de la réunion, les responsables des organisations syndicales ont fait part

de leurs préoccupations concernant la loi n°23-02 et ont formulé leurs observations concernant son application, soulignant « l'importance de clarifier les données relatives à la représentation syndicale et la nécessité d'un encadrement juridique et réglementaire facilitant « l'exercice de l'activité syndicale dans le cadre des lois en vigueur ». La réunion a été également une occasion pour présenter leurs propositions concernant la méthodologie des prochaines rencontres relatives à l'amendement du décret exécutif n°25-54 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale. Évoquant La revendication d'intégration sans la condition de la formation, Saâdaoui a expliqué que cette revendication « sera prise en compte dans le projet d'amendement du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale, ajoutant que le vœu de ceux souhaitant suivre une formation avec sa programmation hors week-end (samedi), sera respecté. Le ministère « prendra sa décision à ce sujet très prochainement », a-t-il souligné.

Ania N.

FORMATION PRÉALABLE À L'INTÉGRATION DES ENSEIGNANTS

La durée réduite à trois mois

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la réduction de la durée de la formation avant et après intégration, de six à trois mois, tout en maintenant l'obligation de respecter le volume horaire global prévu. Cette décision fait suite à une correspondance de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, référencée n° 936 et datée du 28 janvier 2026, accordant, à titre exceptionnel, l'autorisation de réduire la durée de la formation, sous réserve du respect intégral du volume horaire réglementaire.

Selon les précisions fournies, la phase théorique de la for-

mation se déroulera du 7 février au 7 mars 2026, tandis que la formation pratique sera assurée au niveau des établissements, sur les lieux mêmes d'exercice des fonctions. Par ailleurs, la Direction de la formation, relevant de la Direction générale des ressources humaines et de la formation du ministère, a informé les personnels concernés qu'aucune session de formation ne sera programmée ce samedi, dans l'attente de l'élaboration et de la diffusion de la nouvelle version du programme de formation.

A. N.

INTEMPIÉRIES DANS 34 WILAYAS DU PAYS

530 interventions de la Protection civile

La Direction générale de la Protection civile a fait état de pas moins de 530 opérations d'interventions liées aux intempéries et aux fortes rafales de vent enregistrées depuis mardi 27 janvier à travers 34 wilayas du nord du pays. Il s'agit d'Alger, Tipaza, Mostaganem, Blida, Relizane, Chlef, Oran, Aïn Témouchent, Tlemcen, Saïda, Sidi Bel Abbès, Naâma, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Médéa, Tizi-Ouzou, Boumerdès, Bouira, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Béjaïa, Constantine, Mila, Skikda, Jijel, Annaba, Guelma, El Tarf, Batna, Tébessa, Biskra, Souk Ahras et Laghouat. La Protection civile a, en outre, enregistré la chute de 316 arbres, 107 poteaux et câbles électriques, 88 effondrements partiels de murs, toitures ou fissures, et 19 chutes d'objets divers (plaques de signalisation, panneaux publicitaires,...). Quant aux blessés, la même source indique que 17 personnes ont été blessées, réparties comme suit, 7 à Alger, 3 à Chlef, 2 à Mostaganem, 2 à Oran, 1 personne blessée à Blida, 1 à Skikda, et 1 autre à Guelma. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales par les secours de la Protection civile.

PLUS DE 300 INTERVENTIONS DE LA DIRECTION DES FORÊTS À ALGER
La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a enregistré de son côté plus de 300 interventions suite aux vents violents enregistrés durant les dernières 24 heures. À ce propos, la directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Sabrina Hakkar, a précisé

que ces interventions ont consisté en « la neutralisation et l'élagage des arbres représentant un danger pour les citoyens et leurs biens, ou entravant le trafic routier ». Elle a aussi fait savoir qu'une cellule de veille a été mise en place, en application des instructions du ministre Wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, à travers la mobilisation de tous les moyens pour assurer le suivi de la situation et l'efficacité des interventions sur le terrain. Elle a également rappelé le (plan d'urgence) mis en place par la Direction, qui prévoit la réception des appels des citoyens via le numéro vert 1070, 24h/24, outre le déploiement étudié des brigades d'intervention par roulement et la garantie de patrouilles de reconnaissance à travers le territoire de la wilaya. Par ailleurs, la Direction a diffusé des spots de sensibilisation sur ses réseaux sociaux afin d'appeler les citoyens à « éviter de se rendre dans les forêts durant cette période de vents violents, car cela comporte des risques pour leur vie », a ajouté Hakkar.

LA FERMETURE DE TOUS LES ESPACES FORESTIERS ET DES PARCS PUBLICS PROLONGÉE À ALGER

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé par ailleurs la prolongation de la mesure de fermeture de tous les espaces forestiers et des parcs publics, suite au

bulletin spécial émis par l'Office national de la météorologie (ONM), prévoyant la poursuite des intempéries avec un niveau 2 de vigilance (orange). « Sur la base du bulletin de l'ONM, signalant la poursuite des intempéries avec un niveau 2 de vigilance (orange), ainsi que de fortes pluies attendues dans la wilaya d'Alger, variant entre 20 et 40 mm, accompagnées de rafales de vent oscillant entre 60 et 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 80/90 km/h, dans la nuit de jeudi à vendredi, la wilaya d'Alger informe les citoyens que la fermeture de tous les espaces forestiers et des parcs publics est prolongée ». Il s'agit du (parc des Sablettes, le Jardin d'Essai du Hamma, le parc zoologique et des loisirs la Concorde civile à Ben Aknoun, le parc El-Kettani, le parc la Prise d'eau de Bourouba ainsi que l'Aqua Park à Oued Smar, précise le communiqué ajoutant que « la date de réouverture sera annoncée ultérieurement ». Les services de la wilaya d'Alger ont réitéré leur appel à tous les citoyens et usagers de la route à « faire preuve de vigilance et à respecter les mesures de sécurité afin de protéger les personnes et les biens ».

DES CELLULES DE VEILLE ET DE SUIVI DANS CHAQUE WILAYA

Afin de faire face aux intempéries qui se poursuivent, des

cellules de veille et de suivi ont été installées au niveau des wilayas avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires pour intervenir le cas échéant en application du plan préventif mis en place par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Dans ce cadre, les équipes de terrain ont entamé une série d'interventions préventives et d'urgence visant à enlever et à dégager les arbres tombés ou endommagés, à rouvrir les axes et routes affectés, à sécuriser les périmètres urbains et les infrastructures vitales, ainsi qu'à protéger les personnes et les biens contre les différents risques potentiels.

Le ministère a également réaffirmé « la poursuite de l'état de veille et de suivi sur le terrain de la situation, avec le maintien de l'application des mesures prévues dans le cadre du plan préventif jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques », appelant à faire preuve de vigilance, à respecter les mesures de sécurité afin de protéger les personnes et les biens.

A cette occasion, il a rappelé les numéros d'urgence suivants : Protection civile: 1021, Sûreté nationale : 1548, Gendarmerie nationale: 1055, Forêts : 1070 et Sonelgaz: 3303.

A. N.

« 158 OPÉRATIONS EFFECTUÉES LES DERNIÈRES 24H »

Au cours des dernières 24

KAMEL REZIG L'A ANNONCÉ À L'APN

Un établissement pour gérer les zones franches

Le processus de mise en place de zones franches entre l'Algérie et des pays africains frontaliers, lancé par le président Abdelmadjid Tebboune, va être facilité par la création prochaine d'une entreprise publique pour la gestion de ces espaces, dont le projet de décret exécutif est en cours d'étude et d'enrichissement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

Ph. DR



Il s'agit d'un établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) à même de garantir "une gestion organisée et efficace, offrant un environnement propice aux opérateurs économiques et aux exportateurs en particulier, dans le respect des obligations de service public", a fait savoir le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig l'a fait savoir, ce jeudi, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par Toufik Guezout, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et de membres du gouvernement. Ce cadre réglementaire est en cours de finalisation parallèlement à la réalisation des dernières étapes de la première zone franche commerciale en Algérie, prévue au niveau de la wilaya de Tindouf. Le projet d'aménagement de cette zone, supervisé par l'Agence algérienne de coopération inter-

nationale pour la solidarité et le développement (AICA), connaît "une avancée majeure", selon le ministre qui a précisé que sa réception interviendra au cours de l'année 2026, avant le lancement ultérieurement des autres zones franches prévues avec la Tunisie, la Libye, le Mali et le Niger. Les experts algériens ont fait remarquer que la mise en place de zones franches au niveau des régions frontalières va contribuer à intensifier les échanges avec les pays voisins et concrétiser l'esprit véhiculé par les objectifs de la Zone de libre-échange du continent africain (ZLECAF). En effet, la création des zones franches s'inscrit dans la démarche de l'Algérie visant à renforcer sa position sur les marchés africains en mettant à profit toutes les opportunités, en particulier celles offertes par la Zone de libre-échange du continent africain (ZLECAF) dont l'Algérie est pleinement partie prenante.

Les ambitions économiques et commerciales de l'Algérie sur le continent correspondent au poids de son activité politique au sein de l'Union africaine. L'AICA, créé en 2020, est un acteur majeur dans cette démarche qui inscrit l'Afrique au cœur des priorités algériennes. L'Agenda 2063 de l'UA. Ses projets sont concrets et au service des peuples africains. Parmi ces projets figure la réalisation de la route reliant Tindouf à Zouerate (en Mauritanie), dont les travaux ont démarré en février 2024. Les spécialistes ont noté que cet axe routier stratégique vise à renforcer l'intégration économique et à intensifier les échanges entre les deux pays voisins. L'objectif est de promouvoir la paix, la stabilité et le développement. L'AICA développe ses initiatives dans des domaines d'intervention qui répondent aux besoins fondamentaux des populations : santé, éducation, infrastructures de

base, formation et renforcement des capacités. Les zones franches projetées par l'Algérie servent une politique de coopération indispensable à l'intégration africaine. D'autres initiatives prises par l'Algérie vont dans le même sens pour renforcer sa présence commerciale dans les différents États africains : ouverture de nouvelles lignes aériennes et maritimes entre l'Algérie et des pays africains et ouverture de filiales bancaires algériennes dans ces pays. Il est utile de rappeler également l'initiative du président Tebboune, lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025, Alger), un fonds africain de financement a été créé au sein de l'Agence, en collaboration avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des start-ups et des Microentreprises, pour soutenir les startups et encourager les jeunes créateurs.

M'hamed Rebah

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON « MECHANICA AL DJAZAÏR » DU 10 AU 12 FÉVRIER
Oran au cœur de l'industrie automobile

La wilaya d'Oran accueillera la première édition du salon international « Mechanica Al Djazair », dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, du 10 au 12 février prochains au Centre des conventions de la wilaya, selon un communiqué des organisateurs. Organisé par l'agence « Eventrad », sous le haut patronage du ministère de l'Industrie, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Conseil de la rénovation économique, ainsi que la bourse de sous-traitance d'Oran, ce salon de trois jours, verra la participation d'acteurs de premier plan du secteur, notamment Stellantis Algérie, Cherry, Jetour, Tirsam et Emin-Auto, ainsi que de nombreuses entreprises spécialisées dans la fabrication de véhicules, les pièces automobiles et la sous-traitance industrielle, a-t-on précisé de même source. À noter que, des fabricants nationaux d'équipements et de composants, à l'image de Fabcom dans les batteries et Iris dans les pneus, seront également présents, illustrant la diversité et la structuration progressive des chaînes d'approvisionnement locales, a-t-on ajouté. Le salon se distingue par « une forte représentation des producteurs de pièces détachées et des opérateurs de la sous-traitance industrielle, avec pour objectif de renforcer l'intégration industrielle et de promouvoir la production nationale », a-t-on fait savoir, ajoutant que « cette démarche s'inscrit dans la stratégie visant à réduire les importations, accroître le taux d'intégration locale et soutenir l'émergence d'un tissu industriel compétitif ». Organisé en collaboration avec des institutions nationales, le salon revêt « une dimension institutionnelle marquée, traduisant l'intérêt des pouvoirs publics pour le développement de l'industrie automobile, considérée comme un secteur stratégique pour la diversification de l'économie nationale et l'attractivité de l'investissement », a-t-on souligné.

L.Zeggane

SALON INTERNATIONAL DE L'AVICULTURE, ALIMENTS DE BÉTAIL ET VÉTÉRINAIRES
La 3e édition lancée lundi prochain à Sétif

La 3ème édition du Salon international de l'aviculure, aliments de bétail et vétérinaires (agro-Sétif) se tiendra à partir de lundi prochain avec la participation de 85 exposants nationaux et étrangers, a-t-on appris des organisateurs. S'exprimant à l'APS à cette occasion, le directeur de la manifestation et de la société privée organisatrice, Omar Abaoui, a indiqué que « cette édition se tiendra du lundi au jeudi prochain », précisant que « cet évènement économique est organisé en coordination avec la chambre locale de l'agriculture sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et du wali de Sétif ». Ce Salon, a-t-il ajouté, « offre une opportunité aux opérateurs économiques, aux agriculteurs, aux établissements financiers, aux compagnies d'assurance, aux dispositifs d'aide à l'emploi et autres intervenants dans les domaines de l'aviculure, l'alimentation de bétail, équipementiers et vétérinaires pour l'échange d'expériences et la passation de marchés de sorte à appuyer les efforts des pouvoirs publics pour le développement des filières agricoles ». L'actuelle édition verra, selon M. Abaoui, « la tenue de diverses activités dont la présentation de neuf conférences par des universitaires et des professionnels du domaine », a-t-il conclu.

L.Z.

SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

La diversité et la qualité de la production nationale soulignées

Le Salon international des industries agroalimentaires a fermé ses portes, aujourd'hui, à Constantine, mettant en exergue la diversité et la qualité de la production nationale, ainsi que l'abondance des denrées alimentaires de large consommation, en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué la directrice du commerce de la wilaya par intérim. S'exprimant à cette occasion, Mme Nabila Zebiri a précisé que « cette manifestation, inaugurée mercredi dernier, par le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, en présence du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a enregistré une affluence notable des citoyens et des professionnels ». Une dynamique qui traduit l'intérêt croissant porté aux produits nationaux, ainsi que la confiance grandissante en leur qualité et en leur capacité à répondre aux besoins du marché. La même responsable a souligné que « ce type d'événements contribue à rapprocher le producteur du consommateur et à encourager la consommation des produits algériens ».

PRÈS DE 25 EXPOSANTS ISSUS DE PLUSIEURS WILAYAS

La même responsable a ajouté que « cette édition a réuni près de 25 exposants issus de plusieurs wilayas du pays, représentant des entreprises productrices et actives dans le secteur des industries agroalimentaires ». Ajoutant que, « les visiteurs ont pu y découvrir, à cette occasion, une large gamme de

produits, comprenant des denrées de base, des produits transformés ainsi que des semi-finis ». Elle a également relevé que ce Salon « a offert un espace privilégié de valorisation des produits algériens et une opportunité pour tisser des relations professionnelles entre les opérateurs économiques, tout en accompagnant les efforts d'exportation à travers la promotion des capacités productives nationales et l'incitation des entreprises à accéder aux marchés extérieurs ». Mme Zebiri a, par ailleurs, indiqué que cette manifestation de quatre jours, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire connaître les produits nationaux appelés à assurer un approvision-

nement régulier du marché en produits de grande consommation, notamment à l'approche du mois de Ramadhan, contribuant ainsi à la stabilité du marché et à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. Elle a souligné que « les services de la direction du commerce poursuivent l'accompagnement des opérateurs économiques et le soutien à ce type d'initiatives, lesquelles participent au renforcement de la production nationale, au développement des industries agroalimentaires et à la consolidation de la place du produit algérien sur les marchés national et international », a-t-elle conclu.

L.Zeggane

INFRASTRUCTURES DE BASE

Cap sur le plan de développement triennal 2026-2028

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi, une séance de coordination consacrée à l'examen du plan de développement triennal du secteur pour la période 2026-2028, indique le ministère dans un communiqué. Lors de cette réunion tenue au siège du ministère, il a été procédé à l'examen du programme du secteur pour l'année 2026, tout en insistant sur l'importance de suivre sa concrétisation, ajoute la même source. La séance a été l'occasion de s'enquérir du programme en cours de réalisation et de l'état d'avancement des projets dans différents domaines du secteur, notamment en ce qui a trait au développement, à la maintenance et à l'entretien du réseau des routes et des autoroutes, en sus des programmes complémentaires des wilayas de Tissemsilt et de Djelfa, précise le communiqué.

S.O.

NESDA

10.000 à 15.000 microentreprises financées en 2026

En 2025, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a financé 3.500 projets, a fait savoir jeudi le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah.

ors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Toufik Guezout, vice-président de l'Assemblée, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et de membres du Gouvernement, Le ministre a ajouté que ce chiffre est appelé à augmenter progressivement, au regard de l'intérêt particulier que porte l'État à ce secteur sensible. L'Agence entend financer 10.000 à 15.000 micro-entreprises par an à partir de cette année (2026), a-t-il indiqué, mettant en avant, par ailleurs, l'importance des programmes lancés à la fin de l'année dernière, à savoir Al Tawteen et Small Business Hub, afin d'intégrer les microentreprises dans les chaînes de production. Dans quelques semaines, la NESDA lancera un centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, a indiqué Nouredine Ouadah qui a expliqué que le large réseau de développement de l'entrepreneuriat dont dispose l'Agence au niveau des universités et des centres de formation professionnelle (plus de 300 centres) ne couvre pas toutes les



Ph:DR

régions du pays. Ce centre numérique, qui entrera en service dans quelques semaines, permettra d'étendre la base des bénéficiaires du dispositif de la NESDA aux jeunes compétences dans les différentes régions du pays, a-t-il précisé. Pour pouvoir bénéficier d'un financement pour la création d'une microentreprise, la NESDA (ex-ANSE) exige de suivre une formation spéciale au niveau de l'un des centres de développement de l'entrepreneuriat créés par l'Agence après sa restructuration, dans le cadre d'une nouvelle vision axée sur une approche purement économique, a rappelé le ministre, expliquant que grâce au centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, les porteurs de projets pourront s'inscrire sur cette plateforme pour bénéficier d'une formation, avant le dépôt du dossier au niveau d'une des agences de wilaya les plus proches. Le ministre a évoqué la problématique du

foncier au niveau des micro-zones d'activités, et a reconnu qu'il s'agit d'un véritable défi. Afin d'y remédier, le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises a sollicité le ministère de l'Intérieur pour associer les directeurs des agences NESDA et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) aux commissions de sélection au niveau local. Il s'agit de donner aux porteurs de micro-projets relevant des deux agences davantage de chances d'accéder aux zones d'activités. S'agissant des start-up, le ministre a fait savoir que leur nombre a dépassé les 13.000 à la fin de l'année 2025, contre moins de 200 en 2020, faisant état de près de 200 incubateurs d'affaires, dont plus de 100 implantés au sein des universités. Le ministère œuvre à accompagner l'évolution de l'écosystème des start-up à travers les textes législatifs et la diversification des sources

de financement, saluant les fonds d'investissement privés et étrangers qui ont manifesté leur confiance dans l'écosystème des start-up en Algérie, a rappelé Nouredine Ouadah. L'accompagnement concerne concrètement le lancement de projets sectoriels, comme l'indique, à titre d'exemple, la convention de coopération et de partenariat stratégique signée récemment par NESDA avec l'École nationale supérieure du tourisme (ENST). Cette convention vise à instaurer un cadre opérationnel alliant formation académique et exigences du monde des affaires, à travers l'accompagnement des étudiants et diplômés de l'ENST dans la concrétisation de leurs idées et leur transformation en projets économiques réalisables dans le secteur du tourisme, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale et à la création d'emplois durables.

M. R.

SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

Une stratégie intégrée contre l'envasement des barrages

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué que le secteur a pris toutes les mesures en vue de résoudre la problématique de l'envasement des barrages, et ce dans le cadre d'une stratégie nationale intégrée qui assure la continuité de l'approvisionnement des citoyens en eau potable. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), Derbal a précisé que les services de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT) contrôlent le taux d'envasement de manière permanente, avec une organisation périodique de campagnes de reboisement sur les berges et les bassins-versants, dans le but de protéger les barrages de l'envasement. Quand aux opérations de désenvasement menée dernièrement, le ministre a indiqué qu'ils ont concerné, trois barrages à Mascara, Biskra et M'sila, ayant permis le désenvasement de plus de 16 millions de m³, en sus du lancement d'autres opérations au niveau des barrages de Khencela, Skikda, Djorf Torba à Béchar, Merdja Sidi Abed à Relizane et Ghrab à Aïn Defla, afin de désenvaser plus de 30 millions de m³. Pour le ministre, les méthodes les plus efficaces pour nettoyer les barrages au niveau international sont celles qui utilisent des bateaux, soulignant que le secteur propose annuellement l'enregistrement des opérations de désenvasement des barrages afin de faire face à ce phénomène. Pour ce qui est des mesures prises en vue de protéger le barrage de Béni Haroun de ce phénomène, Derbal a affirmé que le volume d'envasement dans ce barrage, qui alimente 6 wilayas en eau potable et assure les eaux d'irrigation pour plus de 44.000 ha de terres agricoles, est jugé "acceptable", selon les résultats des mesures et estimations.

S. O.

NUMÉRISATION ET SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Le secteur du commerce réaffirme son engagement

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, a réitéré l'engagement de son département à poursuivre la modernisation de l'administration à travers la numérisation et la simplification des procédures, au service des opérateurs économiques. Une démarche visant à renforcer la confiance dans les institutions de l'État et à consolider les bases d'une économie nationale moderne, transparente et compétitive.

Lors d'une séance plénière de questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre a expliqué que le secteur continuera, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à "œuvrer avec détermination et responsabilité à la promotion de l'administration numérique, à la simplification des procédures et à l'amélioration des conditions d'accueil des opérateurs économiques, en vue de renforcer la confiance dans les institutions de l'Etat et de consolider les fondements d'une économie nationale moderne, transparente et compétitive". Dans ce cadre, elle a mis en avant la transformation numérique que connaissent les administrations du secteur, en

particulier le Centre national du registre de commerce (CNRC), qui a "fait des progrès considérables dans cette voie", à travers la mise en place d'un système électronique intégré via son portail "Sidjil-com", qui permet aux opérateurs économiques de bénéficier, en ligne, de la plupart des services du registre de commerce, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité du service public. Elle a également évoqué le renforcement de la coordination institutionnelle entre le CNRC et la Direction générale des impôts (DGI), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), les Douanes et l'Office national des Statistiques (ONS), ce qui a permis d'unifier les données économiques et d'accélérer le traitement des dossiers. Elle a aussi fait état d'un projet numérique en cours de réalisation visant à permettre aux opérateurs de déposer leurs dossiers auprès du CNRC sans avoir à se déplacer vers les différentes administrations concernées. De plus, l'intégration de la déclaration du bénéficiaire effectif dans le système numérique du secteur a contribué à la mise en place d'un registre économique national fondé sur la transparence et la rapidité de l'échange des données, tout en garantissant

sant la protection des données à caractère personnel, a-t-elle poursuivi.

VERS UN MARCHÉ DE GROS DE DATTES

Concernant la réalisation d'un marché national de la datte dans la daïra de Tolga (wilaya de Biskra), la ministre a précisé que la réalisation d'un marché de gros permanent de la datte, des fruits et des légumes demeure un choix stratégique envisagé chaque fois que les conditions techniques et économiques nécessaires sont réunies, notamment dans les wilayas à vocation agricole et disposant de potentialités d'exportation. Elle a, dans ce cadre, rappelé l'existence de marchés saisonniers organisés durant les périodes de récolte, lesquels permettent de rapprocher le producteur du consommateur, soulignant l'importance des espaces commerciaux comme outil de régulation du marché national contribuant à l'amélioration des conditions de distribution et d'approvisionnement, en particulier dans les wilayas du Sud. Elle a affirmé que son secteur accorde une importance particulière à la garantie de la disponibilité des produits, à la stabilité des prix et à l'amélioration de l'approvi-

sionnement sur l'ensemble du territoire national, faisant état de la réalisation d'études en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour la mise en place de mécanismes permettant la commercialisation directe des produits agricoles du producteur au consommateur.

UNE CAMPAGNE CONTRE LE GASPILLAGE DURANT LE RAMADHAN

Par ailleurs, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation, en prévision du mois de Ramadhan. Organisée sous les slogans "La disponibilité des produits est garantie... la rationalisation de la consommation est votre choix" et "Le Ramadhan est un mois sacré, n'en faites pas une course au gaspillage", cette campagne prévoit un programme de sensibilisation complet, avec des spots médiatiques, des publications et des activités sur le terrain, et ce en coordination avec les différents acteurs, a précisé un communiqué du ministère.

Sarah O.

THALASSOTHERAPIE

Une priorité pour le secteur du tourisme

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a souligné que son département ministériel accordait un intérêt particulier au développement de l'activité de la thalassothérapie au niveau des wilayas côtières.

ors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du Gouvernement, Mme Meddahi a indiqué que son secteur « accorde un intérêt particulier au développement de la thalassothérapie, notamment à travers l'octroi d'avantages aux centres spécialisés au niveau des wilayas côtières ». Évoquant la stratégie de développement du thermalisme, la ministre a fait état de « l'élaboration d'un programme d'action donnant la



priorité au marché national à l'effet de soutenir la croissance du tourisme domestique et de développer les expertises et compétences nationales », relevant « le renforcement du parc thermal national par de nouveaux projets dans les wilayas d'Alger, Oran, Souk Ahras, Biskra et Mila ». Par ailleurs, et dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique décidée par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'ensemble des secteurs, Mme Meddahi a évoqué « la réalisation de plusieurs opérations, notamment la simplification des procédures administratives via des portails électroniques ».

NUMÉRISATION DES CIRCUITS TOURISTIQUES

Elle a cité, dans ce cadre, « la numérisation des circuits touristiques et la généralisation du paiement électronique au niveau des établissements hôteliers et des agences de voyage », parallèlement au lancement d'une plateforme dédiée aux services numériques pour les artisans et au suivi de la gestion des activités de l'artisanat. À une question sur les efforts de promotion du tourisme dans la wilaya d'El-Meniâa, Mme Meddahi a fait observer que cette région « est une destination touristique par excellence, grâce à ses grands atouts », insistant sur « l'élaboration d'une stratégie intégrée à cet effet, basée sur la valorisation du tourisme naturel, culturel et exploratoire, avec la création de nouveaux circuits dans ces domaines ». Ajoutant que la wilaya d'El-Meniâa a été intégrée au portail électronique des circuits touristiques algériens, en concrétisation du plan d'action du Gouvernement dans son volet relatif à la transformation numérique ».

L. Zeggane

EN CONTINUITÉ DE L'OPÉRATION QUALITATIVE DE L'ANP À BÉCHAR 447 kg supplémentaires de kif traité saisis

En continuité de l'opération qualitative menée, dans la zone de Ghenama (wilaya de Béchar), par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), 447 kg supplémentaires de kif traité ont été saisis, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). En effet, « en continuité de l'opération qualitative exécutée, mercredi dernier, dans la zone de Ghenama, dans la wilaya de Béchar (3e Région militaire), des détachements de l'ANP ont récupéré 447 kilogrammes supplémentaires de kif traité », précise la même source.

TROIS NARCOTRAFIQUANTS MAROCAINS ÉLIMINÉS

Lors de cette même opération, trois narcotraiquants armés, de nationalité marocaine, ont été éliminés et un autre a été arrêté, a fait savoir le communiqué.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, et suite à une embuscade exécutée dans la zone de Ghenama dans la wilaya de Béchar en 3ème Région militaire, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), des Gardes-frontières et des Douanes algériennes ont éliminé, trois narcotraiquants armés de nationalité marocaine », selon la même source, précisant qu' « il s'agit des dénommés Adda Abdallah, Azza Mohamed et Serfaka Kandoussi, ainsi que l'arrestation d'un quatrième narcotraiquant dénommé Azza Mimoune de même nationalité ». À noter que, « les mis en cause ont tenté de profiter des conditions météorologiques que traversent certaines régions du pays pour mener leurs actions criminelles », a ajouté le communiqué du MDN.

Par la même occasion, « 74 kilogrammes de kif traité, un fusil de chasse, une paire de jumelles, quatre téléphones portables et d'autres effets ont été saisis ».

« Cette opération de qualité confirme, une fois de plus, le haut degré de vigilance des unités de l'ANP, avec toutes ses composantes et envoie un message ferme à tous ceux qui tentent de violer le territoire national ou de porter atteinte à son intégrité et sa sécurité », a conclu le communiqué.

L.Z.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE 3327 interventions en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont effectué lors de ces dernières 24 heures, 3327 interventions, soit en moyenne une intervention toutes les 26 secondes, comprenant 2113 évacuations sanitaires et 948 opérations diverses, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, intempéries et dispositifs de sécurité.

4 MORTS ET 159 BLESSÉS SUR LES ROUTES

Concernant les accidents de circulation, les secours ont enregistré 102 interventions, suite à plusieurs accidents à travers plusieurs wilayas du territoire national, ayant causé le décès de quatre personnes et 159 autres blessés. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec un décès et seize autres blessés, suite au dérapage suivi d'un renversement d'un bus de transport

de voyageurs.

Les services de la Protection civile ont également intervenu, au cours de la même période, pour prodiguer les premiers secours à huit personnes incommodées dues à l'inhalation de monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles, et ce,

dans la wilaya de Bouira avec cinq victimes, Bordj Bou Arréridj avec deux victimes et Sétif avec une seul victime.

Cependant, trois décès par intoxication au monoxyde de carbone ont été enregistrés dans la wilaya de Djelfa et Khencela. S'agissant des incendies urbains et divers, les équipes de la Protection civile sont intervenues

pour l'extinction de cinq incendies à travers les wilayas d'Alger, Djelfa, Tizi-Ouzou, Aïn Defla et Mila. Ces incendies ont causé des difficultés respiratoires à onze personnes à la wilaya de Djelfa, suite à un incendie déclaré dans un appartement. Les victimes ont été secourues puis évacuées à l'hôpital local.

L.Z.

POUR RENFORCER L'AUTOSUFFISANCE EN MÉDICAMENTS Kouidri appelle à relancer les projets stratégiques de Saidal

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé, jeudi au siège de la Direction générale de Saidal, une réunion de travail avec les cadres du groupe industriel, consacrée au suivi de l'état d'avancement des grands projets en cours de réalisation, ainsi qu'au programme d'action pour l'année 2026, indique un communiqué du ministère. Lors de la réunion, le ministre a souligné l'importance stratégique du groupe Saidal à travers les projets lancés, notamment ceux relatifs à la production de matières premières, insistant sur la nécessité de les relancer suite aux retards accusés

récemment, et ce, au regard de leur rôle clé dans le renforcement de l'autosuffisance en médicaments et la garantie de la sécurité sanitaire. À cet égard, Kouidri a donné des instructions fermes visant à intensifier les efforts et à aplanir les difficultés qui entravent l'avancement de ces grands projets, mettant l'accent sur l'importance de l'activation de tous les accords de partenariat programmés avec les laboratoires internationaux, dans le cadre de la localisation de l'industrie pharmaceutique, précise le communiqué.

Sarah O.

PROGRAMME NATIONAL DE LICENCE ET DE MASTER EN TECHNOLOGIE DES PUCEs ELECTRONIQUES Les candidatures ouvertes

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé l'ouverture des candidatures pour l'accès au programme (Licence nationale et Master national) en technologie des puces électroniques, à raison de 20 places dans chaque spécialité, en vue de renforcer les compétences nationales hautement qualifiées.

Les étudiants concernés pour postuler au programme de (Licence nationale) sont « ceux ayant terminé le deuxième semestre de l'année universitaire 2025/2026, tandis que pour le programme (Master national), il s'agit de ceux ayant terminé le premier semestre de l'année universitaire en cours ». Ces formations, ajoute le communiqué, « offrent l'opportunité d'embauche au Centre de Développement des Technologies Avancées (CDTA) et ses entreprises filiales, ainsi que dans les entreprises disposant de structures technologiques et industrielles ».

Les spécialités ouvertes dans le cadre du programme (Licence nationale) sont: Électronique des équipements industriels et Électronique des installations industrielles, la formation sera dispensée en collaboration avec le CDTA à l'université de Blida 1. Quant au (Master national), les spécialités concernées sont: Fabrication de l'électronique intégrée, et conception de l'électronique intégrée, et sera assurée à l'Université M'Hamed Bougara de Boumerdès en collaboration avec le CDTA. La période des inscriptions lancées ce jeudi, s'étalera jusqu'au 3 février prochain, via le lien suivant : <https://natpe.mesrs.dz>.

Ania N.

APN Une Journée d'étude sur l'arbitrage international en préparation

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a présidé, jeudi, une réunion préparatoire à l'organisation d'une Journée d'étude sur l'arbitrage international, prévue au cours de la période à venir, précise un communiqué de cette Institution.

Cette Journée d'étude qui connaîtra la participation d'une élite d'enseignants universitaires algériens spécialisés, ainsi que d'experts internationaux, a pour objectif d'examiner les différents aspects juridiques et institutionnels liés à l'arbitrage international, et de favoriser l'échange d'expériences et d'expertises dans ce domaine stratégique", précise la même source. Lors de cette réunion, Boughali a donné "une série d'orientations et d'instructions" visant à "garantir une préparation optimale et la réussite de cet événement, tant sur le plan organisationnel que sur le contenu", de manière à refléter "la place constitutionnelle de l'APN et à contribuer à l'enrichissement du débat académique et professionnel autour de l'arbitrage international", note le communiqué.

S.O.

ANTONIO GUTERRES :

« La force est en train de remplacer le droit »

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a réaffirmé la nécessité d'un cessez-le-feu effectif à Gaza et du passage à la deuxième phase de l'accord en cours, dénonçant les pratiques sionistes qui compromettent la solution à deux États.

Ph: DR



ors de sa première conférence de presse de l'année, tenue vendredi, Guterres a déclaré « Nous nous opposons fermement aux actions sionistes qui sapent la solution à deux États, notamment la construction de colonies illégales, les démolitions, les expulsions et la violence des colons en Cisjordanie. » Il a souligné son rejet catégorique des efforts visant à affaiblir la perspective de deux États par la colonisation, les destructions et les expulsions forcées, insistant sur la nécessité de mettre fin à ces pratiques et de créer les conditions permettant à Gaza et à la Cisjordanie, y compris El-Qods-Est, de constituer l'État palestinien futur. Le chef de l'ONU a rappelé que la responsabilité première du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au Conseil de sécurité, seule instance habilitée à adopter des résolutions contraignantes et à autoriser l'usage de la force conformément au droit international. « Il est intéressant de constater que certains qui critiquent l'ONU pour son inefficacité sont précisément ceux qui s'opposent à la réforme du Conseil de sécurité, laquel-

le expliquerait en partie l'incapacité de l'Organisation à être aussi efficace que souhaité », a-t-il ajouté.

Guterres a averti que la force tend aujourd'hui à supplanter le droit, tandis que le droit international est bafoué, la coopération recule et les institutions multilatérales sont attaquées. Il a estimé que l'année 2026, bien qu'à ses débuts, s'annonce comme « une année de chaos et de surprises continues ». Il a également mis en garde contre l'impunité, qu'il considère comme un facteur d'aggravation des conflits et de l'instabilité, appelant à une réforme urgente du système multilatéral mis en place il y a 80 ans après la Seconde Guerre mondiale. « Ces structures sont dépassées et reflètent encore les rapports de force d'il y a huit décennies. Le monde a changé. Les problèmes internationaux ne peuvent être résolus par une seule puissance, ni même par deux puissances se partageant des zones d'influence concurrentes », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le coordinateur adjoint spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramez Alakbarov, a indiqué que la quasi-totalité des habitants de Gaza ont toujours besoin

d'une aide humanitaire, en raison du blocus imposé par l'occupation sioniste et des violations persistantes du cessez-le-feu. Lors de son intervention devant le Conseil de sécurité, il a précisé que les fortes pluies et la baisse des températures ont aggravé la situation d'environ 1,5 million de Palestiniens déplacés dans l'enclave. Il a également signalé que l'armée d'occupation poursuit ses attaques malgré la trêve, à travers des frappes aériennes, des bombardements et des tirs dans l'ensemble du territoire.

Concernant la Cisjordanie, il a dénoncé la violence continue et extrémiste des colons, souvent accompagnée ou soutenue par les forces d'occupation, qui alimente les tensions, provoque des déplacements forcés et accentue l'instabilité. Il a averti que ces violations contribuent à renforcer l'occupation, fragmenter davantage l'espace palestinien et consolider la continuité territoriale des colonies, compromettant ainsi les chances de paix et la mise en œuvre de la solution à deux États. De son côté, la Ligue des États arabes a appelé, mercredi, la communauté internationale à intensifier la pression sur l'occupation sioniste afin d'accélérer l'entrée

de l'aide humanitaire à Gaza pour répondre aux besoins urgents de la population.

Cet appel a été lancé lors de la huitième réunion de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux États, organisée à Dublin par le ministère irlandais des Affaires étrangères et du Commerce, en présence de délégations internationales, dont le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe chargé des affaires palestiniennes, Faed Mustapha. Ce dernier a plaidé pour le lancement immédiat des programmes de relèvement précoce et de reconstruction, ainsi que pour la cessation des violations et de l'agression contre le peuple palestinien, afin de lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination à travers la fin de l'occupation et l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec Al-Qods-Est pour capitale, qualifié de « seule voie vers une paix juste, durable et une stabilité régionale ». La réunion a été consacrée à un échange d'analyses et de propositions entre les représentants des États et organisations membres de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution à deux États.

M. Seghilani

DES VOIX CRITIQUES DÉNONCENT UN DÉCALAGE INQUIÉTANT

Au Maroc, la réalité rattrape le discours

Des activistes politiques marocains tirent la sonnette d'alarme, affirmant que le Maroc se trouve aujourd'hui à un carrefour critique, face à un fossé grandissant entre le discours officiel et des indicateurs économiques et sociaux alarmants. Selon eux, une partie croissante de la population vit sous le seuil de pauvreté et de précarité, touchant tous les secteurs de la société.

Dans ce contexte, le juriste marocain résidant en Islande, Mohamed Qandil, souligne dans un article l'écart frappant entre l'image extérieure soigneusement présentée par l'État et le quotidien catastrophique des citoyens. Il dénonce un système interne marqué par la fragilité de l'éducation et de la santé, la détériora-

tion des services essentiels, l'érosion des libertés et l'absence de justice sociale réelle. « Le régime place ses propres intérêts au-dessus de ceux du peuple et s'engage dans des alliances qui compromettent l'indépendance des décisions nationales », affirme Qandil.

Il ajoute que d'importantes sommes d'argent sont dépensées pour acheter des loyautés, alors que les hôpitaux souffrent de négligence, les écoles manquent de moyens et les services de base se détériorent. De son côté, la militante politique marocaine Sarah Benhabach dénonce, dans un post, la désinformation de l'État à l'égard des citoyens, qu'elle accuse de manipulation à travers des statistiques faussées. Elle cite notam-

ment la baisse du taux d'inflation en 2025, présentée hors de son contexte économique et temporel, alors que les Marocains subissent de lourdes conséquences de la hausse des prix des denrées alimentaires, de l'énergie et des transports, tandis que les salaires stagnent. Benhabach critique également la démolition des habitations de citoyens et leur expulsion de leurs terres sur la base de décisions orales, souvent en plein hiver et dans le froid. Elle souligne que le modèle de développement vanté par l'État ne peut passer par la précarisation des pauvres et l'effacement de la mémoire populaire des quartiers historiques.

M. S.

DES EXPERTS ALERTENT SUR LE DANGER DE LA NORMALISATION « Infiltration sioniste profonde au Maroc »

Les opposants à la normalisation et plusieurs experts marocains ont sonné l'alarme sur ce qu'ils considèrent comme une infiltration inquiétante de l'entité sioniste dans les institutions marocaines, mettant en garde contre un scénario où le Maroc deviendrait un terrain au service des intérêts d'un lobby étranger au détriment de sa population.

Lors d'une conférence, organisée à Rabat, les intervenants ont dressé un bilan sévère des cinq années de normalisation, dénonçant des effets négatifs sur la sécurité nationale, la politique et la culture du pays. Aziz Hanawi, secrétaire général de l'Observatoire marocain de lutte contre la normalisation, a qualifié la situation de « transition dangereuse vers une sionisation complète à l'intérieur du Maroc ». Pour Hicham Toufiq, spécialiste de la question palestinienne, la normalisation ne se limite plus à des accords commerciaux ou culturels, mais représente « une seconde occupation », reflétant l'ampleur de l'infiltration sioniste dans le royaume. Omar El-Kettani, expert économique, a alerté sur les acquisitions de terres agricoles par des investisseurs sionistes, évoquant des « clauses secrètes » dans les accords bilatéraux qui permettraient un contrôle étendu du territoire sous couvert d'investissement. Selon lui, « la vente des terres agricoles équivaut à la vente de la souveraineté ». Le chercheur Mohammed El-Naji a, quant à lui, dénoncé la consommation massive d'eau par certaines exploitations sionistes et les coûts élevés de l'engagement militaire du Maroc envers l'entité sioniste, soulignant que ces pratiques se font au détriment des secteurs sociaux et du développement humain. Cette conférence illustre la préoccupation croissante de certains acteurs marocains face à ce qu'ils considèrent comme une normalisation à hauts risques pour le pays, à la fois sur les plans économique, social et stratégique.

M. S.

VIOLATIONS DU CESSEZ-LE-FEU À GHAZA Martyrs, blessés et destructions au 112e jour

À 112e jour depuis l'annonce du cessez-le-feu, la bande de Gaza continue de subir des violences et des destructions imputées à l'occupant sioniste. Les attaques récentes ont fait six morts et plusieurs blessés dans le camp d'Al-Maghazi, au centre, et à Khan Younès, au sud. Ce matin, deux Palestiniens ont été tués lors d'un bombardement touchant un rassemblement de civils à Al-Maghazi. La veille, un autre Palestinien a été tué et plusieurs blessés dans des frappes similaires.

À Khan Younès, deux jeunes hommes ont perdu la vie dans des tirs israéliens à l'est de la ville. Dans le sud, à Rafah, des immeubles résidentiels ont été démolis, tandis que des tirs de chars ont été signalés au nord-ouest de la ville et à l'est de Khan Younès.

Des opérations de démolition ont également eu lieu dans les zones contrôlées au nord de Gaza. Les autorités israéliennes ont remis les corps de 15 Palestiniens après la découverte d'un dernier soldat, portant à 360 le nombre de corps reçus par le ministère de la Santé depuis l'accord d'échange. Depuis le cessez-le-feu du 11 octobre, 492 Palestiniens ont été tués et 1 356 blessés, avec 715 corps récupérés. Depuis le début de l'agression le 7 octobre 2023, le bilan atteint 71 667 morts et 171 343 blessés.

M. S.

BOUMERDÈS. SALON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Signature de 8 conventions de partenariat

La 20e édition du Salon de la formation professionnelle s'est achevée, mercredi à Boumerdès, par la signature de huit (8) conventions de partenariat et de coopération entre le secteur de la formation professionnelle et des opérateurs économiques et industriels.

La cérémonie de signature, organisée dans le cadre de la clôture du Salon de la formation professionnelle tenu en prévision de la rentrée professionnelle de la session de février 2026, s'est déroulée sous la supervision des responsables du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, des opérateurs industriels et économiques, ainsi que des représentants des différentes instances concernées. Deux (2) conventions de partenariat ont été signées entre le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) d'Ouled Moussa, d'une part, l'entreprise privée "Askar Ihab" et l'entreprise des Solutions innovantes, d'autre part. Une autre convention a été conclue entre le CFPA de Keddara et l'entreprise de transport et de transformation du béton, tandis qu'un autre accord a été signé entre le CFPA de Baghla et une entreprise privée multiservices d'Ouled



Haddadj. Le CFPA de Dellys a signé deux (2) conventions de partenariat avec l'entreprise multiservices "Chérifi Mohamed" et l'entreprise "Saber", spécialisée dans l'installation sanitaire et du gaz. Ces accords visent, entre autres, la formation des formateurs au niveau des entreprises, la participation à l'élaboration et à l'actualisation des programmes, l'organisation de stages et de visites pratiques au profit des stagiaires, ainsi que l'adaptation des offres de formation aux évolutions technologiques, a indiqué la directrice du secteur, Saliha Menzou. Elle a, par ailleurs,

relevé l'affluence notable du public, dont particulièrement des jeunes en quête de formations adaptées, avec une moyenne de 200 visiteurs/Jour, ainsi que l'organisation de visites au profit des élèves des cycles moyen et secondaire. D'une durée de trois (3) jours, cette manifestation d'information et de sensibilisation a enregistré la participation de près de 80 opérateurs et entreprises publiques et privées, de près de 40 établissements de formation, ainsi que d'agences et dispositifs de soutien à l'emploi, d'associations, de banques et de compagnies d'assurances.

AÏN-TÉMOUCHENT. COMMUNES DE SIDI BENADDA ET HAMMAM BOUHADJA

La propreté des villes confiée à une entreprise publique

Les opérations de collecte des déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement dans les communes de Sidi Benadda et Hammam Bouhadjar (wilaya d'Aïn Temouchent) seront prochainement confiées à l'Etablissement public de gestion des Centres d'enfouissement technique (EPIC-CET), a annoncé, jeudi, le wali, Mabrouk Ouled Abdennabi.

Lors de sa supervision des travaux du Conseil exécutif de wilaya, le wali a précisé que cette décision fait suite aux résultats positifs enregistrés dans les communes de Beni Saf et d'Aïn Temouchent, où les opérations de collecte des

déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement ont été confiées, l'année dernière, au même Etablissement public.

Dans ce contexte, le responsable a donné des instructions pour entamer la conclusion d'une convention de partenariat entre les communes de Sidi Benadda et Hammam Bouhadjar et l'entreprise publique de gestion des centres d'enfouissement technique, conformément à un cahier des charges précis, permettant une prise en charge efficace des dossiers liés à la collecte des déchets ménagers et à l'éradication des points noirs en matière de propreté

de l'environnement dans les deux communes.

De son côté, le chef de la daïra d'Aïn Temouchent, Belkheir Boutaleb, a indiqué qu'une enveloppe financière de 30 millions de dinars a été inscrite au budget de fonctionnement de la commune de Sidi Benadda pour l'exercice en cours, afin d'assurer la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'entreprise publique, pour la prise en charge du dossier de la propreté à travers quatre secteurs urbains et 32 exploitations agricoles relevant du territoire communal.

Pour sa part, le directeur de l'Etablissement public de

wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique "Temouchent.Net", Abdelkader Ammar, a indiqué que l'étude relative au plan de collecte des déchets ménagers et de nettoyage de l'environnement dans la commune de Sidi-Benadda a récemment été achevée et que sa mise en œuvre débutera au cours du premier trimestre de l'année en cours. Il a ajouté que les travaux se poursuivent actuellement pour l'élaboration de l'étude technique propre à la commune de Hammam Bouhadjar, en vue de lancer la même opération dans le cadre d'une convention de partenariat.

EL-MEGHAÏER. DSA

Une production agricole "prometteuse" attendue cette saison

Les services de la direction des services agricoles (DSA) s'attendent, au titre de la saison agricole 2025/2026, sur la réalisation d'une production "prometteuse" dans divers segments culturels, a-t-on appris jeudi de la DSA.

Cette prévision, confortée par l'intérêt accru qu'accordent les pouvoirs publics au secteur agricole, sera réalisée, entre autres, sur une superficie de 1.700 hectares (ha) dédiée au développement des grandes cultures, dont 100 ha ensemencées en blé dur, 650 ha en orge, 30 ha en blé tendre, 15 ha en avoine et cinq (5) ha en triticale, avec une production prévisionnelle globale 68.000 quintaux, en plus de quelque 165.000 quintaux de fourrages cultivés sur une surface de 1.100 ha. Dans

l'optique de réunir les facteurs d'une bonne saison agricole, il est fait état de la mobilisation, au titre de la campagne labours-semailles, de quantités "suffisantes" de semences estimées à 3.065 ??quintaux, ainsi que de 8.500 quintaux d'intrants agricoles.

S'agissant des cultures maraîchères, la DSA table sur une récolte de 360.000 quintaux de légumes, et de 4.531 quintaux d'olives d'une superficie de 220 ha, en plus d'une production de fruits sur une surface de 210 ha.

A cette production prévisionnelle, s'ajoute la cueillette de près de deux (2) millions QX de dattes de différentes variétés, dont Deglet-Nour, Ghers et Degla-Beida, pour un effectif phénicien de 2,6

millions de palmiers, dont plus de 2,4 millions de palmiers productifs, occupant une superficie de 26.040 ha.

Ces efforts de développement du patrimoine phénicien de la région ont été étoffée par la remise, au titre du programme d'appui agricole pour le développement de la phéniciculture, de 11.940 djebbars (plants de palmiers), dont 9.552 de variété Deglet-Nour, au profit de 117 agriculteurs. Aussi, en vue de protéger la santé végétale, il est fait état du traitement de 750.000 palmiers contre le Boufarroua, et ce, par aspersion de 2.500 litres de produits phytosanitaires, et le traitement de 60.000 palmiers contre le Myelois, dans le cadre de la campagne de traitement préventif.

ILLIZI. COLLECTIVITÉS

Plusieurs projets en concrétisation dans la commune d'In-Amenas

Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, sont en concrétisation dans la commune d'In-Amenas, dans le cadre des efforts visant l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ont indiqué jeudi les services de la wilaya d'Ilizzi.

Ces projets ayant fait l'objet d'une inspection des autorités de la wilaya portent sur la réalisation de deux (2) établissements scolaires moyens au niveau des cités El-Wiam et des 500 logements, susceptibles de renforcer les structures pédagogiques et améliorer les conditions de scolarisation. Il est également procédé à la réalisation d'aménagements urbains dans les cités des 80 logements, des 200 logements ruraux à la cité El-Wiam et de 200 autres logements ruraux au niveau du plan d'occupation du sol (POS-5), ainsi qu'au niveau du lotissement de 150 lots de terrain.

S'agissant des infrastructures de base, il est fait état de l'inspection par le wali d'Ilizzi, Ahcène Khaldi, du projet de réparation des dégâts engendrés par les intempéries au niveau de la route à double voies menant à l'aéroport, dont les travaux connaissent un bon rythme d'avancement.

Le chef de l'exécutif a inspecté également le projet d'une mosquée, lancé le projet d'une tribune de 500 places au stade communal d'In-Amenas, avant de visiter la salle de cinéma.

Concernant ce dernier projet, le wali a instruit les responsables concernés à transférer la gestion de cette structure des services de la commune à ceux du secteur de la Culture, pour une meilleure exploitation.

EL-MENIAÂ. RÉSEAU DE GAZ

NATUREL

Plus de 530 foyers raccordés à El-Meniaa et Hassi El-Gara

Un total de 533 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers les communes d'El-Meniaa et de Hassi El-Gara (wilaya d'El-Meniaa), selon un communiqué publié jeudi par la cellule de communication de la direction locale de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de l'Etat visant à généraliser l'accès au réseau de gaz naturel, ainsi que dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dans sa deuxième phase.

Dans la commune d'El-Meniaa, l'opération a ciblé les quartiers de Tin-Bouzid, El-Gramena, Ouled-Aïcha, Hadeb Ben-Arfa et Belbachir, et dans la commune de Hassi El-Gara ceux de Hamidat, Diar El-Reg, El-Wajda et El-Ogoua. Ce projet, d'un coût de 53 millions DA, a permis le raccordement de 533 foyers au réseau de gaz long de 18,6 km.

L'opération intervient au titre de l'amélioration du cadre de vie du citoyen et de la consolidation du développement local, selon la direction de distribution Sonelgaz d'El-Meniaa, qui s'engage à poursuivre, en coordination avec les autorités locales, ses efforts visant à étendre le réseau de gaz naturel de sorte à répondre aux besoins de la population dans les différentes communes de la wilaya.

CONSTANTINE. SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

La diversité de la production nationale illustrée

Le Salon international des industries agroalimentaires, organisé au complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, met en exergue la diversité et la qualité de la production nationale, ainsi que l'abondance des denrées alimentaires de large consommation, en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué jeudi la directrice de wilaya du Commerce par intérim.

A ce propos, Mme Nabila Zebeiri a précisé que cette manifestation, inaugurée mercredi par le wali de Constantine, Abdelkhaled Sayouda, en présence du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, enregistre une affluence notable des citoyens et des professionnels.

Une dynamique qui traduit l'intérêt croissant porté aux produits nationaux, ainsi que la confiance grandissante en leur qualité et en leur capacité à répondre aux besoins du marché. Elle a souligné que ce type d'événements contribue à rapprocher le producteur du consommateur et à encourager la consommation des produits algériens. La même responsable a ajouté que cette édition réunit près de 25 exposants issus de plusieurs wilayas du pays, représentant des entreprises productrices et actives dans le secteur des industries agroalimentaires. Les visiteurs peuvent y découvrir une large gamme de produits, comprenant des denrées de base, des produits transformés ainsi que



des semi-finis. Elle a également relevé que ce Salon "constitue un espace privilégié de valorisation des produits algériens et une opportunité pour tisser des relations professionnelles entre les opérateurs économiques, tout en accompagnant les efforts d'exportation à travers la promotion des capacités productives nationales et l'incitation des entreprises à accéder aux marchés extérieurs". Mme Zebeiri a, par ailleurs, indiqué que cette manifestation, qui se clôturera samedi prochain, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à faire connaître les produits nationaux appelés à assurer un approvisionnement

régulier du marché en produits de large consommation, notamment à l'approche du mois de Ramadhan, contribuant ainsi à la stabilité du marché et à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens. La même responsable a souligné que les services de la direction du commerce poursuivent l'accompagnement des opérateurs économiques et le soutien à ce type d'initiatives, lesquelles participent au renforcement de la production nationale, au développement des industries agroalimentaires et à la consolidation de la place du produit algérien sur les marchés national et international.

ORAN. À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

Diverses activités prévues au lac Telamine

La zone humide du lac Telamine, située dans la commune de Benfrehha (wilaya d'Oran), abritera, lundi prochain, plusieurs activités à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Conservation des forêts.

A cette occasion, organisée sous le slogan "Les zones humides et les savoirs traditionnels célébrer le patrimoine culturel", diverses activités ont été programmées, dont

une exposition sur les zones humides qui compte la wilaya d'Oran, au nombre de dix, dont quatre classées au niveau mondial sur la liste Ramsar : la Grande Sebkha, les Salines d'Arzew, l'oued Macta et le lac Telamine, a indiqué à l'APS la cheffe par intérim du service de protection des végétaux et des animaux, Khalida Mostefaï. Un cours sur la méthode de recensement des oiseaux migrateurs sera également dispensé, en présence d'élèves d'un établissement scolaire de

la commune de Benfrehha. La même responsable a précisé que, l'année dernière, 29.200 oiseaux migrateurs appartenant à 36 espèces, dont 15 espèces protégées, ont été recensés au niveau des zones humides de la wilaya d'Oran.

Le programme de cette manifestation prévoit également l'organisation d'une opération symbolique de plantation aux abords du lac Telamine, qui s'étend sur une superficie de 2.400 hectares, a-t-on indiqué.

DÉVELOPPEMENT

Des projets au profit de la commune d'Aïn El-Turck

Plusieurs projets de développement ont été lancés par la commune d'Aïn El-Turck (wilaya d'Oran), dans le cadre du programme d'aménagement urbain et de modernisation du réseau routier, ont indiqué, jeudi, les services de cette collectivité locale du littoral oranais. Selon la même source, l'enveloppe financière mobilisée a été allouée dans le cadre du Plan communal de développement (PCD) de l'année en cours, pour la réalisation de plusieurs projets de développement, notamment ceux liés à l'amélioration de l'aménagement urbain et à la réhabilitation de plusieurs routes à travers la commune. Les travaux débuteront dès l'achèvement des procédures administratives et juridiques nécessaires, a-t-on précisé de même source. Parmi ces projets figurent l'aménagement de la rue Herichi Boumediene, s'étendant de la route de la

Maison des jeunes jusqu'à la place Boukirene, et l'aménagement de la route principale reliant l'entrée de la ville à son centre, considérée comme un axe essentiel reliant les différents quartiers. Il est également prévu d'améliorer et de réhabiliter plusieurs routes dans d'autres quartiers de la ville, a fait savoir la même source. Parmi les autres projets programmés, il convient de citer l'aménagement de la façade maritime au niveau de la zone des Dunes de sable, en prévision de la prochaine saison estivale, dans le but d'améliorer l'esthétique de la ville et de protéger le littoral, a-t-on précisé. Par ailleurs, la commune envisage la réalisation d'autres projets de développement, durant l'année en cours, dans le cadre de différents programmes de développement actuellement en phase de validation par les services de la wilaya, selon la même source.

BATNA. HABITAT

Vers la réception de 1.500 logements en 2026

Pas moins de 1.500 logements relevant des différentes formules d'habitat devraient être réceptionnés au cours de l'année 2026 dans la wilaya de Batna, a indiqué, jeudi, le wali, Riadh Benahmed.

Le chef de l'exécutif local a ajouté, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de projets de développement dans les communes de Batna, d'El Madher et d'Oued Chaâba, que des "efforts soutenus sont actuellement déployés pour réceptionner ces logements dans les mois à venir en vue de leur distribution à l'occasion des fêtes nationales de l'Indépendance (5 juillet) et du déclenchement de la Révolution (1er novembre)". M. Benahmed a rappelé, à cette occasion, que 19 listes de bénéficiaires de 2.302 logements publics locatifs ont été affichées dans plusieurs communes, en attendant la publication, dans les tout prochains jours, des listes des daïras de Merouana et Ain Touda.

Au cours de sa tournée, le wali de Batna a inspecté, dans la commune d'El Madher, les travaux de construction d'un silo à grains d'une capacité d'un million de quintaux, avant de s'enquérir, dans la commune d'Oued Chaâba, de l'avancement des chantiers de réalisation d'un lycée et d'une école primaire au pôle urbain de Hamla 3. Au chef-lieu de wilaya, le wali a inspecté les travaux de réaménagement des jardins du 1er Novembre et de la cité des 1.200 logements, en cours d'exécution dans le cadre d'une importante action de réhabilitation des principaux espaces publics et jardins de la ville de Batna.

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

300 millions DA pour l'acquisition d'ambulances

Une enveloppe financière estimée à 300 millions DA a été octroyée pour le renforcement des établissements de santé de la wilaya de Batna en ambulances équipées, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de la santé. Dans une déclaration à l'APS, M. Hamdi Chagouri a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel centralisé de l'exercice 2026 et comporte également l'acquisition de véhicules 4x4 à utiliser en zones reculées par les équipes médicales. Les procédures administratives requises sont en cours de parachèvement pour l'acquisition de ces véhicules (ambulances et véhicules 4x4) au profit d'établissements de santé de proximité et de polycliniques des daïras et communes reculées qui n'en ont pas bénéficié auparavant, a précisé la même source.

'Une vaste opération a porté il y a deux ans sur la fourniture de 67 véhicules pour le transport de médicaments et vaccins et ambulances médicalisées aux établissements du secteur dans 52 communes sur les 61 que compte la wilaya.

Selon M. Chagouri, l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts d'amélioration de la prise en charge des malades, notamment des zones reculées et des conditions de travail des staffs médicaux outre la réponse rapide aux cas d'urgence.

NOTE DE LA FAO

Résurgence de criquets pèlerins en Mauritanie

Une note de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) datée du 23 janvier 2026, signale que la résurgence préoccupante de criquets pèlerins en Mauritanie et au Sahara occidental s'est scindée en deux zones distinctes en janvier. Début janvier, les vents ont repoussé les groupes et petits essaims loin de la côte mauritanienne, entraînant la formation de deux foyers.

Selon la même source, au sud, entre le sud de la Mauritanie et le nord du Sénégal, plusieurs petits essaims immatures ont été observés. Au nord, du nord de la Mauritanie au sud du Maroc, des groupes larvaires en mue imaginaire coexistent avec des groupes d'aïlés immatures, en maturation et localement matures. Des adultes ont également été signalés en Égypte, en Arabie saoudite, au Soudan et au Yémen. La FAO estime que les opérations de prospection et de lutte doivent rester intensives entre le nord du Sénégal et le sud du



Maroc, avec des prospections également nécessaires en Algérie. La surveillance doit être poursuivie dans les autres pays. La reproduction pourrait reprendre en Mauritanie et s'étendre au Sénégal. À ce propos, le ministère égyptien de l'Agriculture et de la Mise en valeur des terres a publié une déclaration officielle concernant les signalements d'essaims de criquets pèlerins dans la région d'Al-Midan, district de Bir al-Abd, au nord du Sinaï. Le ministère de l'Agriculture a expliqué que des équipes spécialisées de l'Administration générale de lutte contre les criquets pèlerins, relevant de l'Administration centrale de lutte antiparasitaire, se sont immédiatement rendues sur place pour procéder à un examen approfondi et à une inspection complète de la zone, confirmant l'absence de criquets pèlerins. Les équipes techniques ont confirmé que les insectes observés n'étaient pas des criquets pèlerins, mais des essaims de libellules, un insecte inoffensif pour les cultures agricoles et ne représentant aucune menace pour les plantes ni pour la sécurité alimentaire. Le ministère a rassuré les agriculteurs et les citoyens, affirmant que la situation est parfaitement maîtrisée et que les équipes de contrôle poursuivent leur travail, menant des enquêtes régulières et périodiques dans toutes les zones frontalières et intérieures par mesure de précaution. Le ministère a souligné qu'aucun essaim de criquets pèlerins n'a été détecté sur le territoire égyptien. Le ministère a exhorté les médias et les utilisateurs des réseaux sociaux à faire preuve de prudence et à s'informer auprès de

sources officielles, sans se laisser influencer par des rumeurs susceptibles de semer la confusion parmi les agriculteurs et les citoyens. Ces dernières années, la Corne de l'Afrique et le Moyen-Orient ont connu les plus importantes invasions de criquets pèlerins depuis des décennies, causant des pertes agricoles estimées à des milliards de dollars. De par sa situation géographique sur les routes migratoires des criquets en provenance du Soudan, d'Érythrée et d'Éthiopie, l'Égypte est en état d'alerte maximale. D'autre part, face à l'apparition préoccupante de criquets pèlerins dans la vallée du fleuve Sénégal, particulièrement dans le département de Dagana au nord du pays, les autorités sénégalaises ont déployé des mesures préventives et coordonnées pour contenir cette menace acridienne. Les zones agricoles situées dans le département de Dagana et caractérisées par une irrigation intensive grâce aux eaux du fleuve Sénégal, constituent des bassins de production essentiels pour l'approvisionnement des marchés nationaux et sous-régionaux en produits maraîchers frais. La vallée du fleuve Sénégal, grenier agricole du pays et cœur de l'agriculture irriguée nationale, fait face depuis le début de l'année 2026 à des attaques répétées de criquets pèlerins (Schistocerca gregaria). Ces insectes migrateurs particulièrement voraces ont endommagé plusieurs hectares de terres emblavées dans la zone de Dagana, menaçant directement la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs maraîchers de la région de Saint-Louis.

INFO

AFRIQUE AUSTRALE Inondations dévastatrices

Il est tombé autant de précipitations en 10 jours en janvier que pendant toute une année dans certaines zones d'Afrique australe, où des inondations dévastatrices sont rendues "sensiblement plus intenses" par le changement climatique, alertent des scientifiques jeudi. Des pluies torrentielles depuis décembre ont provoqué d'importantes inondations dans le sud et le centre du Mozambique, où 650.000 habitants sont "affectés" selon l'ONU. Des milliers de personnes ont dû aussi évacuer leurs foyers dans les pays voisins, en Afrique du Sud et au Zimbabwe. "Des épisodes extrêmes de précipitations sur 10 jours sont devenus significativement plus intenses dans la région en raison du changement climatique d'origine humaine", affirment des chercheurs du réseau World Weather Attribution (WWA) dans un rapport publié jeudi. Les scientifiques du WWA évaluent le rôle du changement climatique induit par les activités humaines dans les événements climatiques extrêmes. Entre le 10 et le 19 janvier, des régions du sud du Mozambique - dont la province particulièrement touchée de Gaza - ont reçu jusqu'à 500 mm de pluie, soit l'équivalent d'un an de précipitations pour une année habituelle, selon les scientifiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le criquet pèlerin figure parmi les ravageurs agricoles les plus dangereux au monde, car il peut se reproduire à une vitesse fulgurante, formant des essaims de millions d'individus capables de détruire des milliers d'hectares de cultures en un temps record.

CLIMAT La part de La Niña

Le phénomène météorologique de refroidissement La Niña — qui a tendance à "produire des conditions de précipitations supérieures à la normale en Afrique australe" — est responsable d'environ 22% du surcroît d'intensité de ces pluies. Près de 140 personnes sont mortes dans les inondations depuis le 1er octobre, selon l'Institut national de gestion des catastrophes du Mozambique (INGD), et certaines zones restent totalement inaccessibles par la route après que les rivières ont débordé de leur lit. Les eaux de crue ont dévasté des villages et fait plus de 30 morts dans les provinces sud-africaines du Limpopo et du Mpumalanga, causant des millions de dollars de dégâts, y compris dans le célèbre parc national Kruger. Cette catastrophe naturelle est "un cas d'école d'injustice climatique", selon la professeure en sciences du climat Friederike Otto. "Les populations d'Afrique du Sud, du Mozambique, du Zimbabwe et d'Eswatini n'ont pas contribué au changement climatique et ne tirent aucun profit de l'utilisation ou de la vente des combustibles fossiles", a-t-elle assuré. "Pourtant, ce sont elles qui perdent leurs vies, leurs maisons et leurs moyens de subsistance." La Niña est un phénomène climatique de récurrence variable fonctionnant de façon contraire à El Niño (ENSO). Alors que pendant El Niño, le fonctionnement de l'océan Pacifique semble s'inverser, pendant un épisode La Niña, ses caractéristiques habituelles semblent s'accentuer.

EGYPTE

Une tortue verte sauvée

Le ministère égyptien de l'Environnement a secouru avec succès une tortue verte, espèce rare et menacée à l'échelle mondiale, découverte dans une poissonnerie de Mansoura. Cet incident environnemental remarquable a permis de sauver une tortue verte. Un communiqué officiel indique qu'une campagne d'inspection conjointe menée par l'Agence des affaires environnementales du ministère de l'Environnement, en coordination avec le Département de l'environnement du gouvernorat de Dakahlia, a ciblé plusieurs poissonneries. La tortue a été trouvée vivante à l'intérieur du magasin et était en relativement bon état. La tortue a été immédiatement prise en charge et transférée au Centre de sauvetage des tortues marines de la réserve d'Ashtoum El Gamil à Port-Saïd afin de recevoir les soins vétérinaires et les examens médicaux nécessaires avant d'être relâchée dans son habitat naturel en mer Méditerranée. Le ministère de l'Environnement a confirmé que cette opération s'inscrit dans le cadre de ses efforts continus pour lutter contre la pêche illégale d'espèces menacées et sensibiliser le public à l'importance de la protection de la faune marine rare. Il a souligné que la vente ou le commerce de tortues marines constitue une infraction grave, passible de sanctions dissuasives en vertu de la loi égyptienne sur la protection de l'environnement. La tortue verte est considérée comme un trésor environnemental qui contribue à l'équilibre de l'écosystème marin, et la sauvegarde d'un seul individu représente un pas important vers la préservation de la biodiversité en Méditerranée. La tortue verte est l'une des plus grandes espèces de tortues marines au monde. Elle se distingue par sa couleur vert olive foncé et son corps aplati, qui lui permettent de nager efficacement dans les océans. Elle vit dans les eaux chaudes des océans Pacifique, Atlantique et Indien et se nourrit principalement d'herbiers marins, ce qui en fait une véritable « jardinière des mers » contribuant à la santé des récifs coralliens et des écosystèmes d'herbiers marins. La tortue verte est classée au niveau mondial comme « espèce en danger » selon la Liste rouge de l'IUCN, en raison du braconnage, de la pollution, de la perte de sites de reproduction et du changement climatique. En juin 1997, une tortue marine venue des lointaines mers d'Asie s'est retrouvée en Méditerranée. Elle pesait quelque 80 kg. Elle a été ramenée par un pêcheur aux spécialistes du Jardin d'Essais d'Alger qui identifièrent la tortue imbriquée, originaire de l'Océan indien et des archipels asiatiques et dont la présence près des côtes algériennes constituait, alors, un fait sans précédent. La tortue imbriquée se nourrit de poissons, de planctons, de moules et, comme les amphibiens, peut résister à une diète d'un mois. Elle n'a malheureusement pas pu survivre longtemps dans le vivier d'eau saumâtre qui lui servait d'enclos, au Jardin d'essais, loin des îles du sud-est asiatique d'où elle était venue.

Repéré pour vous

Ces dernières années, la Corne de l'Afrique et le Moyen-Orient ont connu les plus importantes invasions de criquets pèlerins depuis des décennies, causant des pertes agricoles estimées à des milliards de dollars.

PRESSIONS DE LA FIFA SUR LA CAF :

La plainte algérienne comme déclencheur d'une refonte majeure de l'arbitrage africain

La Confédération africaine de football (CAF) traverse l'une des périodes les plus critiques de son histoire récente. Ce qui devait être une vitrine du football continental à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations 2025 s'est progressivement transformé en une crise institutionnelle majeure, marquée par des polémiques arbitrales répétées, des décisions incohérentes et une atteinte sérieuse à la crédibilité du football africain sur la scène internationale.

Au cœur de cette tempête, une plainte officielle déposée par la Fédération algérienne de football à la suite de son quart de finale face au Nigeria. Loin d'être un simple recours isolé, cette démarche a agi comme un véritable catalyseur, poussant la Fédération internationale de football (FIFA) à intervenir directement dans les affaires de la CAF.

UNE ENQUÊTE ÉLARGIE BIEN AU-DELÀ DU CAS ALGÉRIEN

Si la plainte algérienne constitue l'élément déclencheur, l'enquête menée par la FIFA s'est rapidement élargie à l'ensemble de la compétition. Plusieurs matchs ont été placés sous surveillance, notamment la finale entre le Maroc et le Sénégal, entachée par des incidents sans précédent qui ont fait le tour des médias internationaux.

L'épisode désormais connu sous le nom de « l'affaire de la serviette », suivi d'une tentative de retrait de l'équipe sénégalaise, a symbolisé aux yeux de nombreux observateurs le degré de désorganisation et d'improvisation ayant régné durant le tournoi. Ces événements ont profondément terni

l'image de la CAF et renforcé l'idée d'une gouvernance arbitrale défaillante.

Face à l'ampleur de la crise, la FIFA, par l'intermédiaire de sa Commission d'arbitrage dirigée par l'Italien Pierluigi Collina, a lancé une analyse minutieuse de nombreuses séquences litigieuses. L'accent a été mis sur plusieurs problématiques majeures : la mauvaise utilisation, voire l'inutilisation, de la technologie VAR dans des phases décisives, le refus injustifié de recourir à l'assistance vidéo malgré des situations manifestement controversées, et des divergences flagrantes dans les décisions arbitrales, parfois au sein d'un même match ou entre des rencontres similaires.

Les arbitres vidéo eux-mêmes ont été inclus dans le champ de l'enquête, notamment un arbitre gabonais mis en cause par l'Algérie. À cela se sont ajoutées des réclamations formelles émanant de plusieurs fédérations nationales, dont le Sénégal, le Cameroun, le Nigeria, la Tanzanie et l'Égypte. Ce faisceau de contestations a confirmé que la crise ne relevait pas de cas isolés, mais bien d'un dysfonctionnement structurel.



Ph.DR

UNE PRESSION ADMINISTRATIVE SANS PRÉCÉDENT

Au-delà de l'arbitrage, la FIFA exercerait également une pression considérable sur la gouvernance de la CAF. Selon des sources concordantes, une restructuration en profondeur de l'instance continentale serait à l'étude. Parmi les scénarios envisagés figurent : le possible limogeage du secrétaire général de la CAF, le Congolais Véron Mosengo-Oomba, la promotion ou la nomination du Nigérian Samson Adamu au poste de secrétaire général, et la dissolution ou la recomposition complète de la Commission des arbitres de la CAF, sous une supervision indirecte mais étroite de la FIFA.

Ces mesures, si elles venaient à se concrétiser, marqueraient une ingérence rare mais assumée de l'instance mondiale, justifiée par l'urgence de restaurer la crédibilité du football africain.

La FIFA n'aurait par ailleurs guère apprécié certaines sorties médiatiques du président de la Commission des arbitres de la CAF, Olivier Safari. Ses tentatives de justification de l'incident de la serviette ont été perçues comme une violation du devoir de réserve et comme un facteur aggravant

de la crise, alimentant la confusion plutôt que d'apaiser les tensions.

UN OBJECTIF CLAIR : SAUVER L'IMAGE DU FOOTBALL AFRICAIN

L'objectif final de la FIFA apparaît sans ambiguïté : réhabiliter l'arbitrage africain, restaurer la confiance des fédérations et du public, et éviter qu'un scénario similaire à celui de la CAN 2025 ne se reproduise. La compétition, au lieu de célébrer le talent et la passion du continent, est devenue un sujet de moquerie et de critique dans plusieurs médias internationaux, un constat jugé inacceptable par les instances dirigeantes du football mondial.

L'après-plainte algérienne marque indéniablement un tournant. La CAF se retrouve aujourd'hui à un carrefour décisif : soit engager une réforme profonde et douloureuse, sous l'impulsion et la surveillance de la FIFA, soit risquer une érosion durable de sa crédibilité et de son autorité. Dans ce contexte, la crise actuelle pourrait paradoxalement devenir une opportunité historique de refondation du football africain, à condition que les leçons de la CAN 2025 soient réellement tirées.

Hakim S.

CLÔTURE DE LA PHASE DES POULES DE LA LDC

Fortunes diverses pour les internationaux algériens

La phase de groupes de la Ligue des champions s'est achevée mercredi passé à l'issue d'une soirée spectaculaire, marquée par la tenue simultanée de 18 matchs. Six internationaux algériens étaient engagés avec leurs clubs respectifs : Rayan Aït Nouri (Manchester City), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen), Ramy Bensebaini (Borussia Dortmund), Amine Gouiri (Olympique de Marseille), Adem Zorgane (Union Saint-Gilloise) et Farès Chaïbi (Eintracht Francfort).

Déjà éliminé avant cette dernière journée, Farès Chaïbi n'avait plus d'enjeu avec l'Eintracht Francfort. En revanche, les cinq autres joueurs disputaient des rencontres décisives, avec pour objectif une qualification directe pour les huitièmes de finale ou, à défaut, une place en barrages (entre la 9e et la 24e position du classement).

Aligné d'entrée face à Galatasaray, Rayan Aït Nouri a réalisé une prestation convaincante, se distinguant parmi les meilleurs éléments de Manchester City. Le



Rayan Aït Nouri

club anglais s'est imposé et a validé sa qualification directe pour les huitièmes de finale en terminant à la 8e place.

Ibrahim Maza, une nouvelle fois titulaire avec le Bayer Leverkusen, a confirmé sa montée en puissance. Très en vue lors de la victoire contre Villarreal, il a contribué à la qualification de son équipe pour les barrages, concluant la phase de groupes à la 16e position.

Ramy Bensebaini figurait également dans le onze de départ lors de la réception de l'Inter Milan. Malgré la défaite du Borussia Dortmund à domicile, le club allemand termine dans le top 24 et poursuivra la compétition via les barrages.

Titulaire avec l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri n'a pu éviter le naufrage de son équipe en Belgique. Lourdement battus par le Club Bruges (3-0), les Marseillais sont éliminés, échouant aux portes de la 24e place qualificative.

De son côté, Adam Zorgane et l'Union Saint-Gilloise ont pourtant signé une victoire face à l'Atalanta (1-0). Un succès insuffisant toutefois, les résultats des autres rencontres ayant scellé leur élimination.

Enfin, déjà hors course, l'Eintracht Francfort s'est incliné à domicile contre Tottenham (2-0). Farès Chaïbi est entré en jeu lors des vingt dernières minutes de la rencontre.

H. S.

CR BELOUZDAD

Hocine Salmi quitte le club

Le CR Belouzdad a annoncé la résiliation du contrat qui le liait au joueur Hocine Salmi, d'un commun accord, dans le cadre de la réorganisation de l'effectif en prévision de la prochaine étape des compétitions, selon un communiqué du club évoluant en championnat de Ligue 1 Mobilis de football. "Cette décision fait suite à des consultations entre les deux parties, dans un esprit de respect mutuel, tout en veillant à préserver la bonne relation qui unissait le joueur à l'équipe tout au long de la période d'écoulée", a écrit la direction du club algérien mercredi soir via sa page officielle sur Facebook. Salmi a remporté sept titres au total depuis son arrivée au club lors du mercato estival de 2017. Il a notamment été sacré champion d'Algérie quatre fois consécutives, vainqueur de la Coupe d'Algérie à deux reprises et de la Supercoupe une seule fois. La direction du CR Belouzdad a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au joueur Hocine Salmi pour tout ce qu'il a apporté durant son parcours avec le club, saluant son professionnalisme et son engagement, aussi bien sur le terrain qu'en dehors. Le CR Belouzdad occupe la deuxième place au classement de la Ligue 1 Mobilis avec un total de 24 points, en compagnie de l'USM Alger et de l'ES Ben Aknoun, à 12 longueurs du MC Alger, leader du championnat avec 36 unités.

MC ALGER

Les contrats de Meziani et Boussouf résiliés

La direction du MC Alger, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé la résiliation des contrats des joueurs Tayeb Meziani et Ishak Boussouf, indiqué le club algérien sur les réseaux sociaux. "Le contrat de Boussouf a été résilié, tandis qu'un accord a été trouvé avec Meziani pour une résiliation à l'amiable, contre une indemnisation équivalente à trois mois de salaire", a écrit la direction du MCA sur sa page officielle Facebook. Dans son communiqué, la direction du Mouloudia a exprimé "ses sincères remerciements et sa gratitude aux joueurs Ishak Boussouf et Tayeb Meziani, pour leurs efforts qu'ils ont fournis pendant la période où ils ont défendu les couleurs du club", leur souhaitant "tout le succès et la réussite pour le reste de leur carrière sportive". Le MC Alger occupe la première place au classement de la Ligue 1 Mobilis avec 36 points, devançant de 12 unités le trio composé de l'USM Alger, du CR Belouzdad et de l'ES Ben Aknoun.

OLYMPIQUE AKBOU

Guerbi entraîneur par intérim jusqu'à la fin de la saison

L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé ce vendredi la nomination du technicien Kamel Guerbi, en tant qu'entraîneur par intérim, jusqu'à la fin de la saison 2025-2026, dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. "Une nomination qui s'inscrit dans une volonté de maintenir la dynamique du groupe et de préparer les prochaines échéances dans les meilleures conditions", précise la même source. L'arrivée de Kamel Guerbi intervient cinq jours après le limogeage de l'entraîneur Lotfi Amrouche, en raison d'une "régression dans les résultats techniques" au cours des dernières semaines. Guerbi aura la mission de redresser la barre et stopper l'hémorragie, puisque l'équipe reste sur une mauvaise série de cinq matches sans victoire, toutes compétitions confondues. Après 16 matchs joués en championnat, l'O.Akbou occupe la 5e place au tableau, en compagnie du MC Oran, du CS Constantine, de la JS Kabylie, et du MB Rouissat avec 23 points chacun.

APRÈS AVOIR ÉCHOUÉ À S'OFFRIR UN TROPHEE QUI LUI ÉCHAPPE DEPUIS 50 ANS

Le Maroc essuie une autre gifle

Alors que beaucoup s'attendaient à des sanctions lourdes, voire à un scénario spectaculaire allant jusqu'au retrait d'un titre, la décision finale de la Confédération africaine de football (CAF) concernant le dossier

Sénégal-Maroc a finalement accouché d'un verdict froid, calculé et minuiseusement pesé. Aucune

déchéance, aucune punition exemplaire à la hauteur du tumulte médiatique et populaire : le Sénégal sort à nouveau gagnant, cette fois-ci en dehors du rectangle vert.

Contrairement aux rumeurs largement relayées, notamment sur les réseaux sociaux, la CAF n'a ni frappé fort ni cédé aux pressions émotionnelles. La décision rendue est le fruit d'un long travail, relé ligne par ligne, retravaillé à plusieurs reprises avant sa publication officielle. En apparence, un processus institutionnel classique. En réalité, les coulisses racontent une tout autre histoire.

Pour la première fois depuis longtemps, ce dossier a provoqué de véritables fractures au sein des instances dirigeantes de la CAF. Les divergences ne relèvent pas simplement de lectures juridiques différentes, mais traduisaient des tensions profondes, alimentées par un contexte inédit : l'intervention directe de la FIFA.

Il ne s'agissait pas d'un coup de téléphone isolé ni d'un simple avis consultatif. La FIFA - sans que Gianni Infantino n'apparaisse publiquement dans le dossier - a exercé une surveillance en temps réel et un pressing constant sur l'évolution du traitement disciplinaire du cas Maroc-Sénégal. Cette implication s'explique par l'ampleur internationale qu'a prise l'affaire, notamment dans la presse européenne, où les critiques sur la gouvernance du football africain se sont multipliées.

Dès lors, la marge de manœuvre habituelle de certains acteurs influents s'est



considérablement réduite. Le dossier est devenu explosif. Les discussions internes ont laissé place à des échanges tendus, à des accusations croisées et à un climat de méfiance rarement observé à ce niveau.

L'INFLUENCE N'A PAS DISPARU, MAIS ELLE A ÉTÉ CONTENUE

Contrairement à certaines lectures simplistes, il ne s'agit pas d'un affaiblissement soudain de l'influence de Fouz Lekjaa au sein des sphères décisionnelles africaines. Son poids demeure réel. Cependant, l'irruption de la FIFA dans le processus a agi comme un verrou externe, limitant toute possibilité de décision perçue comme partielle ou politiquement orientée.

Ce contexte a contraint la CAF à produire une décision « propre » sur le plan formel, difficilement attaquable juridiquement, mais politiquement acceptable, mais qui masque difficilement l'usure provoquée par cette crise.

Au-delà du cas Sénégal-Maroc, ce dossier marque un tournant. Il révèle une CAF fragilisée, tirailleur entre influences internes, pressions externes et déficit de leadership. Il met également en lumière le rôle croissant de la FIFA dans les affaires africaines, dès lors que celles-ci dépassent le cadre continental et deviennent un sujet de débat global.

La victoire du Sénégal, acquise hors du terrain, pourrait ainsi laisser une trace bien plus durable que le match lui-même : celle d'une institution contrainte d'arbitrer sous surveillance, et d'un équilibre de pouvoir désormais plus instable que jamais.

CS CONSTANTINE
Aït-Abdesslem, troisième recrue hivernale du CSC

Le défenseur Ahmed Aït-Abdesslem, est devenu la troisième recrue hivernale du CS Constantine, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi dans un communiqué, sans préciser la durée du contrat. Formé à la JS Kabylie, Aït-Abdesslem (28 ans) retourne ainsi en championnat national, après une expérience d'une saison avec le club qatari d'Al-Muaiter SC (10 apparitions). La formation constantinoise, considérée comme l'une des plus actives durant ce mercato d'hiver, a assuré auparavant les services des deux ailiers : Aziz Lahmri de JS Kabylie, et Ghilas Guenaoui, arrivé en prêt en provenance de l'USM Alger. Le CSC pourrait engager d'autres joueurs, d'ici la clôture de la période des transferts d'hiver, fixée au samedi 31 janvier. Qualifié pour les quart de finale de la Coupe d'Algérie, à domicile aux dépens de l'ES Sétif (2-1, après prolongation), le CSC rencontrera le 3 mars la JSM Béjaïa (inter-régions) à 22h00. En Championnat de Ligue 1 Mobilis, CSC occupe la 5e place au classement, en compagnie du MC Oran, de la JS Kabylie, du MB Rouissat, et de l'Olympique Akbou, avec 23 points chacun.

MC ORAN
Le gardien Zeghba s'engage pour 18 mois

Le gardien de but international Mustapha Zeghba, s'est engagé avec le MC Oran jusqu'en juin 2027, en provenance du CR Belouzdad, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi dans un communiqué. Zeghba (35 ans) a été écarté par le Chabab depuis le début de la saison pour des raisons disciplinaires, ayant d'opter pour le MCO dans l'objectif de relancer sa carrière. Il s'agit du sixième club algérien pour l'enfant du M'sila, après avoir évolué au MC El-Eulma, l'AB Merouana, l'USM El-Harrach, l'ES Sétif et le CR Belouzdad, avec ce dernier il a remporté la Coupe d'Algérie 2024. Il a également évolué en Arabe saoudite avec la formation de Damac. Zeghba devient la troisième recrue hivernale du MCO, après le milieu de terrain Billel Benkhedim et l'attaquant malien Boubacar Traoré, à deux jours de la clôture de la période des transferts d'hiver, fixée au samedi 31 janvier. La formation oranaise, dirigée par l'Espagnol Juan Carlos Garrido, occupe la 5e place au tableau, en compagnie du CS Constantine, le MB Rouissat, la JS Kabylie, et l'Olympique Akbou, avec 23 points chacun.

... Et Sékou Damaro Bangoura jusqu'en 2029

Le MC Oran, club évoluant en championnat de Ligue 1 "Mobilis" de football, s'est attaché les services du jeune attaquant international U20 guinéen, Sékou Damaro Bangoura pour un contrat qui cours jusqu'en 2029, en provenance du club Hafia Football Club Conakry, de Ligue 1 guinéenne. Au MC Oran, Bangoura retrouvera son compatriote Ousmane Coumbassa au sein de l'effectif du MC Oran. Damaro Bangoura est la troisième recrue du MCO, après le gardien de but international Mustapha Zeghba qui s'est engagé jusqu'en juin 2027, en provenance du CR Belouzdad, le milieu de terrain Billel Benkhedim et l'attaquant malien Boubacar Traoré, avant la clôture de la période des transferts d'hiver, fixée au samedi 31 janvier. La formation oranaise, dirigée par l'Espagnol Juan Carlos Garrido, occupe la 5e place au tableau, en compagnie du CS Constantine, le MB Rouissat, la JS Kabylie, et l'Olympique Akbou, avec 23 points chacun.

LIQUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

Le MCA et la JSK face à un tournant décisif

A l'occasion de la quatrième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue ce week-end, les deux représentants algériens, la JS Kabylie (groupe B) et le MC Alger (groupe C), seront confrontés à des rendez-vous décisifs pour la suite de leur parcours continental, chacun avec des objectifs clairs : relancer ses chances de qualification pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition des clubs. La JS Kabylie s'apprête à effectuer un déplacement périlleux à Rabat pour affronter l'AS FAR. Les "Canaris", qui comptent deux points au compteur, au même titre que leur adversaire du jour, abordent ce rendez-vous avec un esprit conquérant. Les coéquipiers du gardien Gaya Merbah sont appelés à créer l'exploit à l'extérieur afin de raviver leurs chances d'accès aux quarts

de finale, eux qui restent sur un match nul frustrant concédé à Tizi-Ouzou face à la même équipe (0-0). Pour cette rencontre, la JSK pourra compter sur le renfort de ses trois nouvelles recrues hivernales : le défenseur Chouaib Boulkaboul (ex-ES Mostaganem), l'attaquant anglais Jared Lopes Teixeira (ex-Petro Atlético de Luanda), et l'ailier gauche tchadien Célestin Ecuà (ex-Ypung Africans/Tanzanie), qualifiées pour prendre part à la compétition continentale. L'entraîneur allemand Josef Zinnbauer dispose ainsi de l'ensemble de son effectif, avec pour mission de choisir le meilleur onze possible afin de revenir de son déplacement avec un résultat probant qui relance le club dans la course à la qualification. Dans l'autre affiche du groupe B, le leader Al-Ahly SC (7 points) se déplacera à Dar Es-Salaam pour

defier Young Africans (2e, 4 points). Les Égyptiens viseront une victoire qui leur permettrait de valider officiellement leur billet pour le prochain tour de l'épreuve. Dans le groupe C, le MC Alger jouera gros en accueillant les Congolais de Saint-Eloï Lupopo, dans leur antre d'Ali Ammar dit Ali La Pointe de Douera. Dos au mur après un début de campagne difficile, les Vert et Rouge n'ont récolté qu'un seul petit point en trois sorties et se trouvent dans l'obligation de s'imposer pour rester en vie dans la course aux quarts de finale. Face à une formation de Lupopo créditée de quatre points, le double champion d'Algérie en titre n'a plus droit à l'erreur : seule une victoire avec un match nul ou une défaite serait synonyme d'élimination précoce. Cette rencontre s'annonce sous haute pression

LES VERTS ÉLIMINÉS EN DEMI-FINALES DU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL :

Quand les détails font basculer un match de haut niveau

Être à égalité (3-3) à la 6e minute d'un match de demi-finale de la Coupe d'Afrique pourrait laisser espérer un affrontement équilibré et disputé jusqu'au bout. Pourtant, ce fragile équilibre n'aura été qu'une illusion de courte durée. En l'espace de neuf minutes seulement, l'écart s'est creusé de manière brutale et presque inexplicable, passant à 13-5 à la 15e minute. Un tel scénario, à ce niveau de compétition, ne pardonne pas.



de la sélection, a inscrit 4 buts. Toutefois, son taux de réussite n'a été que de 44 %, un chiffre relativement faible pour un joueur appelé à porter le poids offensif de toute une équipe. Cette situation met en évidence un problème structurel : l'absence de véritables arrières de haut niveau capables de partager la responsabilité offensive. Lorsque tout le danger repose sur un seul joueur, la tâche de la défense adverse s'en trouve grandement facilitée.

Dans les buts, le constat est tout aussi parlant. Ghodbane, en progrès relatif par rapport à la rencontre face à l'Égypte, se retrouve contrainte de fournir des efforts physiques et mentaux largement supérieurs pour tenter de revenir au score. Certes, entre la 15 et la 60e minute, la différence n'aura été que d'un seul but, ce qui pourrait donner l'illusion d'un match relativement équilibré sur la durée. Mais le mal était déjà fait. En handball moderne, et plus encore lors d'une demi-finale continentale, la gestion des temps forts et des temps faibles est primordiale. Un trou d'air de dix minutes suffit à hypothéquer l'issue de la rencontre.

Le handball est un sport qui exige soixante minutes pleines de concentration, de discipline tactique et de lucidité. Or, ce que cette rencontre a mis en lumière, ce sont des défaillances récurrentes : précipitation dans la construction des attaques, non-exploitation du temps réglementaire de l'offensive, fautes techniques élémentaires, manque criant d'efficacité devant le but et surtout une défense désorganisée, dépassée par la vitesse et la variété du jeu adverse. Ces erreurs cumulées ont permis à l'équipe tunisienne de prendre confiance et d'imposer son rythme.

Sur le plan individuel, certaines statistiques sont particulièrement révélatrices. Abdi, considéré comme le meilleur joueur

H. S.



POUR LA PREMIÈRE FOIS EN ALGERIE: Création d'un Centre national de l'autisme

Le décret présidentiel 26-09, publié au Journal officiel, a annoncé la création du Centre national de l'autisme, un établissement public à caractère scientifique et social, dont le siège sera implanté à Alger et placé sous la tutelle du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Selon le document, « ce centre, doté d'une autonomie financière, devra travailler à l'uniformisation des approches et des normes en matière de prises en charge, en plus d'apporter un soutien aux familles des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme ». En effet, « ce nouveau centre devra élaborer des programmes et des méthodes afin d'améliorer la prise en charge, le dépistage, la formation du personnel d'encadrement ou encore les mécanismes de soutien aux familles ». Sa responsabilité s'étendra à l'ensemble du territoire, afin d'arriver, à terme, à une « uniformisation des approches et des normes ». Une action, a précisé le texte, qui « devra passer par une coordination avec les différents secteurs ministériels, les institutions, les organismes, les centres spécialisés de prise en



charge, mais aussi les associations activant dans le domaine ». Selon cette même source, « la gestion du Centre national de l'autisme, sera assuré par un Conseil d'administration, présidé par le ministre chargé de la Solidarité nationale, en réunissant aussi une dizaine de secteurs ministériels en plus de représentants et d'institutions chargées de la protection et la promotion de l'enfance ». Le décret prévoit également « la mise en place de nouveaux mécanismes de diagnostic précoce et précis des cas de trouble du spectre de l'autisme, le développement de programmes thérapeutiques et éducatifs complémentaires intégrant les volets médical, psychologique, social et éducatif, ou encore la définition d'un réseau national des centres de prestation médicale et des centres spécialisés de prise en charge des personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme ».

FORMATION DES PERSONNELS IMPLIQUÉS DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'AUTISME

Dans cette optique, le Centre national devra proposer « un plan national pour la formation des personnels impliqués dans la prise en charge de l'autisme ».

Dans ce cadre, il a précisé que « des formations spécialisées devront être organisées « périodiquement » au profit des intervenants. Une action qui devra associer l'ensemble des « secteurs ministériels concernés

» en plus des « associations activant dans le domaine, afin de renforcer leurs compétences ». L'objectif de cette action, est d'« unifier les procédures de prise en charge, de concevoir et de proposer des règles d'encadrement, en plus des outils pédagogiques et moyens didactiques adaptés aux conditions de travail des centres de prise en charge », a expliqué le décret.

Quant à l'évaluation de l'efficacité des programmes et méthodes appliqués au niveau national, le décret 26-09 a donné au nouveau centre la mission d'identifier des « indicateurs de mesure de performance, mais aussi, de travailler à leur amélioration, leur adaptation et leur actualisation de façon périodique », a-t-il précisé.

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Enfin, une attention particulière est accordée au soutien et à l'accompagnement des familles. Le centre devra mettre en place « des programmes d'appui psychologique et social, des actions de formation au profit des familles, des espaces d'échange d'expériences, ainsi qu'un plan national d'information et de sensibilisation sur l'autisme. Les familles pourront également bénéficier de dispositifs de formation leur permettant de s'impliquer directement dans la prise en charge », a conclu le document.

L. Zeggane

OS FRAGILES 8 signes à prendre en considération



Les pathologies osseuses sont nombreuses, parmi les plus connues : l'ostéoporose, la maladie des os de verre et le cancer des os. Pour prévenir ou mieux comprendre ces maladies, mieux vaut être attentif aux signaux que nous envoient nos os.

- DES FRACTURES FRÉQUENTES
- DES DÉFORMATIONS OSSEUSES
- DES DOULEURS OSSEUSES
- DES DENTS TRANSLUCIDES
- UNE CARENCE EN VITAMINE D
- UNE SURDITÉ
- DES TROUBLES CARDIOVASCULAIRES
- L'APPARITION D'UNE SCLÉROTIQUE BLEUE

En cas de maladie osseuse, la sclérotique, qui correspond au blanc de l'œil change d'aspect et passe du blanc au bleu clair uniforme. Ce changement de couleur est dû à un excès de transparence de la sclère, conséquence d'une anomalie dans la production de collagène. Les maladies les plus concernées par ce symptôme sont les suivantes : la maladie des os de verre (ou maladie de Lobstein), la maladie de Capdepont, l'ostéopsathyrose, le syndrome d'Ehlers-Danlos et la maladie de Marfan.

Ania N.

En Inde, deux cas confirmés du virus Nipah ont déclenché une alerte à l'échelle internationale. Bien qu'il n'existe aucun vaccin contre cette maladie, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que le risque de propagation internationale reste faible. En effet, les autorités indiennes ont confirmé que deux cas du virus Nipah ont été détectés, dans l'État du Bengale-Occidental. Il s'agit de deux soignants, hospitalisés en soins intensifs.

QU'EST-CE QUE LE VIRUS NIPAH ?

Cependant, elles assurent que la flambée du virus est maîtrisée. Le gouvernement indien a ajouté que tous les cas contacts, soient 196 personnes, ont été identifiés, placés en quarantaine et tes-

tes négativement. Le virus Nipah est une maladie zoonotique découverte pour la première fois en Malaisie dans les années 1990. Il peut se transmettre à l'homme par l'intermédiaire d'animaux infectés, notamment les porcs, par des chauves-souris frugivores, ou encore par des contacts étroits entre personnes. Ces chauves-souris sont présentes dans plusieurs régions d'Inde, d'Asie du Sud-Est, d'Océanie et dans certaines zones de l'océan Indien. Extrêmement dangereux et sans traitement vaccinal, le virus Nipah se propage également par la consommation d'aliments contaminés. Selon l'OMS, le taux de mortalité de la maladie varie entre 40 % et 75 %. Les premiers symptômes incluent une fièvre élevée, des vomissements et des troubles respiratoires. Les formes les plus graves peuvent entraîner des convulsions, une inflammation du cerveau et, dans certains cas, un coma.



LE PILATES: Le sport qui transforme ton corps

Le Pilates est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture. Les muscles profonds sont les muscles du centre, qui se situent entre les côtes et le bassin, et tout autour de la colonne vertébrale (abdominaux, plancher pelvien et les muscles du dos). Ils constituent le centre d'énergie du corps, qui permet d'être plus fort et plus stable. Le Pilates est aussi une discipline permettant d'améliorer la conscience de son corps, de sa force et de ses limites pour mieux s'en servir. Quels sont les grands principes de cette méthode ?

La respiration : Elle est spécifique. C'est une respiration latérale thoracique qui permet de mieux utiliser les poumons (inspiration par le nez, expiration par la bouche). La concentration : Il faut prendre entièrement conscience de chaque mouvement et de son exécution pour une qualité optimale de chaque exercice.

Le centrage : Tous les mouvements doivent partir du centre énergétique du corps, de la sangle abdominale.

Le contrôle : Il faut contrôler chaque mouvement en y associant la respiration et l'esprit. Il faut être pleinement conscient de son corps pour en contrôler chaque posture, chaque geste et pour le ressentir profondément.

La fluidité : Les mouvements sont fluides et effectués avec une certaine grâce pour apporter tout l'équilibre à l'harmonie attendue par ces exercices.

La précision : Il faut rechercher la qualité d'exécution du mouvement et non la quantité. Les gestes effectués doivent être étudiés de façon minutieuse pour que ceux-ci aient une réelle influence sur votre musculature.

Quels sont les bienfaits du Pilates ?

1. Amélioration de la posture et renforcement des muscles profonds
2. Amélioration et meilleur contrôle des gestes sportifs.
3. Assouplissement des muscles moteurs (muscles superficiels ex : les ischio-jambiers -arrière des cuisses, le psoas -fléchisseurs de hanche...).
4. Amélioration de l'amplitude articulaire, de la force, de l'endurance et de la puissance musculaire.
5. Massage des organes internes.
6. Amélioration de la circulation sanguine.
7. Diminution des risques de blessures ou de déséquilibre musculaire.
8. Développement de la musculature de façon harmonieuse.

L. Z.

Bon à Savoir — Les bienfaits du citron sur l'organisme

La façon dont vous commencez votre journée peut avoir un impact sur le reste de celle-ci. Bien qu'il existe de nombreux conseils de santé, le plus simple et l'un des plus efficaces consiste simplement à boire un citron et un peu d'eau. Boire un verre d'eau chaude citronnée dès le matin est certainement l'une des meilleures choses que vous puissiez faire pour votre corps. Cette boisson naturelle offre de nombreux bienfaits :

- Augmente l'immunité
- Maintient la santé bucco-dentaire
- Favorise la digestion
- Bonne pour la peau
- Peut aider à contrôler l'appétit
- Riche en vitamine C

L. Z.



PAR MANEL SEGHLANI

Vendredi 30 - samedi 31 janvier 2026 **Le Courrier d'Algérie** 15

5G ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un duo clé pour moderniser les secteurs stratégiques

Les enjeux stratégiques liés au déploiement de la technologie de cinquième génération (5G), notamment l'accessibilité aux équipements, la gestion du spectre de fréquences et les impacts socio-économiques majeurs, ont été au centre d'une rencontre organisée ce jeudi à Alger.

Cette rencontre a permis de souligner que la 5G s'impose désormais comme un « moteur stratégique pour faire face à la croissance rapide de la consommation de données et stimuler l'innovation industrielle ». Cette orientation a été mise en avant lors d'une session de formation organisée par Huawei Algérie au profit des professionnels des médias. Les intervenants ont rappelé que l'Algérie a franchi une étape décisive le 3 décembre 2025 avec le lancement officiel de cette technologie. Son déploiement initial concerne huit wilayas pilotes, une démarche que les experts présents ont qualifiée de « réponse indispensable à l'augmentation significative des flux nationaux de données ». Toutefois, les débats ont mis en lumière plusieurs défis concrets, au premier rang desquels figure l'accessibilité.

PH. DR



té des citoyens aux appareils compatibles, considérée comme une condition essentielle pour garantir une adoption large et effective de la 5G.

Les experts ont également souligné que la 5G, véritable moteur de la quatrième révolution industrielle, devrait entraîner une transformation durable des secteurs stratégiques du pays, en particulier lorsqu'elle sera combinée à l'intelligence artificielle. Cette technologie permettra notamment la modernisation des secteurs de l'énergie et des mines à

travers l'automatisation, l'innovation dans le domaine des transports, notamment via les véhicules connectés, ainsi que l'amélioration des services numériques, allant du commerce électronique aux contenus de divertissement, contribuant ainsi à une meilleure qualité de vie au quotidien. En conclusion, les participants ont insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre l'industrie locale et l'innovation technologique afin de bâtir une économie numérique à la fois compétitive et inclusive.

TECH

ELLE REMPLACE DES HEURES DE TRAVAIL GRAPHIQUE

L'intelligence artificielle révolutionne la création de présentations professionnelles

L'intelligence artificielle continue d'étendre son influence à de nouveaux secteurs, et celui de la création de présentations visuelles n'échappe pas à cette transformation. Désormais, des outils spécialisés permettent de générer automatiquement des diaporamas à partir de simples instructions textuelles ou de sources d'information importées par l'utilisateur. Parmi ces solutions figure Note-book LM de Google, qui ne se limite plus aux usages éducatifs. L'outil permet de convertir des documents et des sources en ligne en présentations complètes, enrichies par des images générées automatiquement grâce aux technologies de Google. Selon les tests réalisés, Note-book LM est capable d'analyser et de synthétiser efficacement les données fournies. De son côté, Prezi AI s'impose comme l'un des outils les plus performants du marché, d'après le site américain CNET. Déjà connu avant l'essor de l'IA, Prezi a intégré des fonctions intelligentes permettant de produire une présentation en moins de 30 minutes. L'outil est proposé sous forme d'abonnements mensuels, avec une période d'essai. L'outil Gamma se distingue par sa gratuité et sa simplicité d'utilisation.

MICRO-ENTREPRISES

NASDA vise jusqu'à 15 000 financements par an dès 2026

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NASDA) s'apprête à lancer, dans les prochaines semaines, un Centre de développement de l'entrepreneuriat en ligne, a annoncé jeudi le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nourredine Ouadah. Intervenant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale, présidée par le vice-président de l'APN, Toufik Khezout, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Naciba Djilali, et de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a expliqué que la NASDA dispose actuellement d'un large réseau de centres de développement de l'entrepreneuriat implantés dans les universités et les centres de formation professionnelle, dépassant les 300 structures. Toutefois, ces centres ne couvrent pas l'en-

semble du territoire national, ce qui a conduit à la décision de recourir à la numérisation à travers la création d'un centre en ligne. Selon M. Ouadah, cette plateforme numérique, dont l'entrée en service est prévue « dans quelques semaines », permettra d'élargir la base des bénéficiaires du dispositif NASDA afin d'inclure les jeunes compétences à travers tout le pays. L'Agence NASDA (ex-ANSEJ) exige, pour l'octroi d'un financement destiné à la création d'une micro-entreprise, le suivi d'une formation spécifique dans l'un des centres de développement de l'entrepreneuriat mis en place après la restructuration qu'elle a connue ces dernières années, dans le cadre d'une nouvelle vision reposant sur une approche strictement économique. Grâce à ce centre en ligne, les porteurs de projets pourront désormais s'inscrire sur la plateforme afin de bénéficier d'une formation spéci-

ASTUCE

À l'ère du numérique, la protection de la vie privée devient un enjeu fondamental

Chaque fois qu'un internaute s'abonne à une newsletter, crée un compte sur les réseaux sociaux ou commande un repas en ligne, il participe à une vaste économie fondée sur l'exploitation des données personnelles. Ces informations — allant des centres d'intérêt aux habitudes de consommation, en passant par les relations sociales et la localisation géographique — sont devenues une véritable marchandise et un moteur essentiel des industries du marketing et de la recherche.

Face à l'accélération des innovations technologiques et à l'interconnexion croissante des systèmes numériques, la protection de la vie privée s'impose désormais comme un pilier indispensable de notre époque. Cette réalité soulève de nouveaux défis sécuritaires, d'autant plus que les menaces évoluent, notamment avec l'essor de l'intelligence artificielle, qui ouvre la voie à des formes inédites d'espionnage et de vol d'identité numérique. De nombreuses personnes confondent les notions de sécurité, d'anonymat et de vie privée. La sécurité vise principalement à garantir la fiabilité des applications et des protocoles, tels que le protocole HTTPS, qui protège les données lors de leur transmission. L'anonymat, quant à lui, permet d'agir sans identité identifiable, comme sur le réseau Tor qui masque l'adresse IP en redirigeant la connexion à travers plusieurs serveurs. La vie privée, en revanche, consiste à garantir que les données restent visibles uniquement par leurs propriétaires, ce que permet notamment le chiffrement de bout en bout dans les applications de messagerie. Dans son essence, la vie privée représente la capacité de chaque individu à contrôler les informations qui constituent son identité dans la société moderne. Elle constitue un droit humain fondamental, comparable à la liberté d'expression.

L'ÉCONOMIE DU TRAÇAGE TRANSFORME LA VIE QUOTIDIENNE EN MARCHANDISE

Le traçage numérique est étroitement lié au marketing. Les plateformes collectent des données afin de personnaliser la publicité et d'optimiser le ciblage des consommateurs. Ce modèle repose sur la surveillance quasi permanente des comportements : sites visités, durée de consultation, achats effectués, numéros de cartes bancaires, identifiants et mots de passe. Sur les réseaux sociaux, cette collecte englobe également les messages échangés, les contacts, les publications et les commentaires.

Elle s'étend même à des aspects extrêmement précis de la vie personnelle : heures de réveil, préférences thermiques au domicile, état de santé, traitements médicaux, niveau de revenu, habitudes alimentaires, destinations de voyage, loisirs culturels, activité sportive, poids et taille.

DES CADRES JURIDIQUES POUR ENCADRER LA COLLECTE DES DONNÉES

Face à l'avidité croissante des entreprises et des plateformes pour les données personnelles, les États ont mis en place des législations strictes.

Parmi elles figurent le Règlement général sur la protection des données (RGPD) en Europe, la loi californienne sur la protection des consommateurs (CCPA), ainsi que diverses lois nationales et réglementations liées à l'intelligence artificielle visant à garantir la transparence dans la collecte et l'utilisation des données.

UNION AFRICAINE

Pour un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a appelé de nouveau, lundi à New York, à l'octroi d'un siège permanent à l'Afrique au Conseil de sécurité de l'ONU, affirmant que le maintien du continent en dehors de la représentation permanente, 80 ans après la création des Nations unies, constitue "une injustice" à son égard.

Dans une allocution prononcée lors du débat public de haut niveau du Conseil de sécurité sur le thème "Réaffirmer l'Etat de droit international : voies pour revitaliser la paix, la justice et le multilatéralisme", M. Youssouf a souligné que l'Afrique demeure exclue de la représentation permanente au Conseil de sécurité malgré ses 1,4 milliard d'habitants. "Comment concevoir qu'un continent qui compte 1,4 milliard de personnes n'ait pas de voix dans les décisions qui déterminent son destin?", s'est-il rassemblé, qualifiant cette situation "d'injuste" pour l'Afrique et de problème de crédibilité et d'efficacité pour le Conseil de sécurité lui-même. Le responsable africain a rappelé, à ce propos, la position unie et claire du continent en faveur de l'obtention d'un siège permanent doté de l'ensemble des prérogatives, y compris le droit de veto, au nom de l'équité et de la justice internationale. Il a, en outre, appelé au renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Union africaine, conformément au chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, à travers des partenariats fondés sur le respect mutuel, la complémentarité et le partage des responsabilités. "Nous nous réunissons aujourd'hui à un moment



Mahmoud Ali Youssouf, président de la Commission de l'UA

charnière pour le multilatéralisme. Le système international a permis, pendant huit décennies, d'atteindre une stabilité relative, mais il fait désormais face à une situation de fragilité, marquée notamment par la banalisation des mesures unilatérales et l'érosion de la confiance dans les organisations internationales", a-t-il relevé. Face à cette conjoncture, M. Youssouf a affirmé que "la position de l'Afrique est claire et constante en faveur du multilatéralisme", soulignant qu'"aucun État, quelle que soit sa puissance, ne peut, à lui seul, faire face aux défis actuels tels que le terrorisme, le changement climatique, les pandémies, la pauvreté ou l'insécurité, qui ne connaissent pas de frontières et exigent une réponse collective fondée sur le droit international et une coopération authentique". S'appuyant sur cette expérience concrète, il a précisé que lorsque l'Afrique évoque l'Etat de droit au niveau international, "il ne s'agit pas d'un concept théorique, mais du fondement même de la souveraineté, de la dignité, de la stabilité et du développement durable". L'engagement de l'Afrique en faveur de la paix est

traduit, a-t-il ajouté, par des mesures concrètes, citant notamment la résolution 19-27, qualifiée "d'avancée historique pour le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine".

Il a également réaffirmé la poursuite de la contribution des Etats africains, notamment à travers le déploiement de contingents, en particulier en Somalie, ainsi que la volonté du continent d'assumer des responsabilités s'accumulent en coopération avec la communauté internationale, y compris par le biais du Fonds pour la paix de l'UA.

Dans le même esprit, M. Youssouf a rapporté que le recours croissant des Etats africains aux mécanismes judiciaires pour le règlement pacifique des différends, notamment devant la Cour internationale de Justice et les juridictions régionales, "réfère la confiance accordée à la primauté du droit sur l'usage de la force". Il a conclu en affirmant que "pour l'Afrique, l'Etat de droit n'est ni optionnel ni négociable, car il constitue une condition essentielle de la paix".

R. I.

NIGER

Le président Tiani procède à un remaniement du gouvernement

Le président du Niger, Abdourahmane Tiani, a procédé à un remaniement du gouvernement touchant principalement le bloc économique, a rapporté mardi l'agence de presse nigérienne ANP. Le premier ministre nigérien, Ali Lamine Zeine, conserve son poste, mais cède le portefeuille de l'Economie et des Finances qu'il cumulait depuis août 2023, à Mamane Laouali Abdou Rafa, ancien secrétaire général du même ministère et jusque-là directeur national pour le Niger de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La même source note, par ailleurs, le départ du ministre délégué au Budget, Maman Sidi, et ce poste est supprimé de la structure gouvernementale. Les autres changements concernent quelques départements ministériels, dont le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sidi Mohamed Almohamed, qui récupère le portefeuille de la Culture, et Cheick Ali Ben Salah Hamouda, qui devient désormais ministre de la Refondation et de la Promotion des Valeurs sociales. Les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de l'Intérieur conservent leurs fonctions, soulignent la même source.

R. I.

GUINÉE

Amadou Oury Bah reconduit au poste de Premier ministre

Le président de la République de Guinée, Mamadi Doumbouya, a reconduit Amadou Oury Bah, dans ses fonctions de Premier ministre, selon un décret présidentiel diffusé lundi soir par la Télévision publique. D'après ce décret signé par le président Doumbouya, cette reconduction est intervenue sur avis du Conseil national de la transition (CNT), organe législatif de la période de transition. M. Bah aura pour mission principale de coordonner l'action gouvernementale et de veiller à la mise en œuvre de la politique du gouvernement, notamment dans le domaine du développement socio-économique du pays. Dans un deuxième décret, Mamadi Doumbouya a annoncé la composition du nouveau gouvernement, qui compte 27 ministères, ainsi que deux secrétariats : l'un aux affaires générales du gouvernement et l'autre aux affaires religieuses. Jeudi dernier, Amadou Oury Bah avait remis sa démission et celle de son gouvernement, cinq jours après l'investiture du président Doumbouya pour un mandat de sept ans. Pour rappel, Mamadi Doumbouya a été élu dès le premier tour de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 avec 86,72% des voix et a été investi le 17 janvier courant.

R. I.

RD CONGO

La Monusco œuvre à protéger les champs et les écoles menacés par les groupes armés

La mission de maintien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco), déployée pour protéger les civils, s'efforce de protéger également les champs et les écoles, menacés par les activités des groupes armés qui

sevissent dans la province de l'Ituri. La Monusco a mis en œuvre "la phase finale de l'opération +Récolte sécurisée+", a indiqué à la presse mardi à New York, le porte-parole du secrétaire général, Stéphane Dujarric, précisant que cette opération vise à

"permettre aux communautés d'accéder en toute sécurité à leurs champs pendant la saison des récoltes". Les Casques bleus y réussissent grâce à une présence et des patrouilles renforcées, ainsi qu'à leur engagement auprès des communautés et des autorités locales, a-t-il souligné, ajoutant qu'ils soutiennent également les mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide afin de dissuader les activités des groupes armés et de garantir la liberté

de circulation le long des principaux axes routiers. Depuis le lancement de l'opération, fin octobre 2025, la mission de maintien de la paix a été déployée plus de 200 patrouilles. Celles-ci ont protégé près de 18.000 personnes et sécurisé la récolte et le transport de plus de 17.000 tonnes de produits alimentaires tels que le manioc, le maïs, les pommes de terre, les bananes et les ananas, a fait savoir M. Dujarric.

R. I.

SOUDAN

L'armée affirme avoir rompu le siège d'une ville du Kordofan

L'armée soudanaise a annoncé lundi avoir brisé le siège de la ville de Dilling dans le sud du Soudan, au Kordofan, imposé depuis plus d'un an et demi par les Forces de soutien rapide (FSR). Les forces gouvernementales ont "réussi à ouvrir la route de Dilling après avoir mené une opération militaire couronnée de succès", a affirmé l'armée dans un communiqué, assurant avoir infligé "de lourdes pertes" aux FSR. Dans son communiqué, l'armée explique que son avancée a permis de sécuriser les approches nord et sud de Dilling, ville de l'Etat du Kordofan-Sud sous son contrôle. Depuis la prise d'El-Fasher, qui était le dernier bastion de l'armée dans la vaste région voisine du Darfour (ouest du pays), les FSR ont récentré leurs opérations sur la région du Kordofan, zone stratégique qui fait la jonction entre les zones tenues par l'armée dans le nord, l'est et le centre, et le Darfour. Les FSR y ont pris la ville de Heglig, où se trouve le plus grand champ pétrolier du Soudan, et intensifié leur siège de Kadougli qui dure depuis plus d'un an et demi. Une mission d'évaluation avec l'ONU a déjà confirmé la famine à Kadougli l'année dernière. La situation à Dilling pourrait bien-tôt être similaire, mais l'insécurité et le manque d'accès ont empêché toute remontée d'information.

R. I.

ENTRE JUILLET ET DÉCEMBRE 2025

Plus de 1.100 ex-combattants désarmés et démobilisés en centrafrique

Plus de 1.100 ex-combattants ont été désarmés et démobilisés entre juillet et décembre 2025 en République centrafricaine (RCA), selon une note d'information publiée lundi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). D'après ce document, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démantèlement, réintégration et rapatriement (UEPNDDR) a conduit, au cours de la période concernée, 15 opérations de désarmement et de démantèlement à travers le pays, avec l'appui logistique, technique, financier et sécuritaire

de la MINUSCA. "Au total, 1.110 combattants, dont 21 femmes, ont été désarmés et démobilisés, portant à 6.318 le nombre total d'ex-combattants ayant déposé les armes depuis le lancement du programme en 2019", précise la note. Le désarmement, la démantèlement et la réintégration constituent des bases essentielles pour la protection et le soutien des communautés d'accueil, tout en contribuant au renforcement des capacités nationales en faveur d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durable, souligne la même source.

R. I.

ETATS-UNIS

Le tourisme menacé par un durcissement des conditions d'entrée au pays

Un tiers des voyageurs internationaux interrogés déclarent qu'ils seraient moins enclins à se rendre aux Etats-Unis au cours des deux à trois prochaines années si ces changements étaient introduits, précise l'étude.

Le durcissement par les Etats-Unis de la procédure destinée aux touristes exemptés de visa, Esta, pourraient faire chuter le nombre de visiteurs dans le pays et lui faire perdre 15,7 milliards de dollars, selon une étude publiée mercredi. "Les Etats-Unis pourraient enregistrer environ 4,7 millions d'arrivées internationales en moins, soit une baisse de 23,7% des arrivées en provenance des pays éligibles à l'Esta en 2026", si la mesure entre en oeuvre, d'après l'étude du World Travel and Tourism Council (WTTC), qui regroupe les grands opérateurs du tourisme mondial. Les pertes correspondantes en dépenses des visiteurs sont estimées à



"jusqu'à 15,7 milliards de dollars" et même 21,5 milliards en prenant en compte l'impact économique plus large lié aux voyages et au tourisme, précise le WTTC. "Notre étude montre que plus de 150.000 emplois pourraient être perdus si cette politique était mise en oeuvre - soit le même nombre d'emplois

généralement créés chaque trimestre aux Etats-Unis", a souligné Gloria Guevara, PDG de WTTC, citée dans le communiqué. Selon le WTTC, le marché du tourisme américain a déjà perdu 11 millions de visiteurs entre 2019 et 2025. Un tiers des voyageurs internationaux interrogés (34%) déclarent qu'ils seraient

moins enclins à se rendre aux Etats-Unis au cours des deux à trois prochaines années si ces changements étaient introduits, précise l'étude. Menée dans plusieurs pays auprès de voyageurs issus de marchés éligibles à l'Esta, cette étude a été combinée à une modélisation économique détaillée évaluant les effets potentiels sur les arrivées internationales, les dépenses des visiteurs, ainsi que sur le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi liés au tourisme aux Etats-Unis. En 2025, le WTTC avait estimé que le secteur américain du tourisme pourrait perdre 12,5 milliards de dollars à la suite notamment des mesures de répression de l'immigration et des droits de douane. En 2024, le secteur du tourisme a contribué aux Etats-Unis à hauteur de 2.600 milliards de dollars à l'économie et soutenu plus de 20 millions d'emplois. Il a également généré plus de 585 milliards de dollars de recettes fiscales annuelles, représentant près de 7% de tous les revenus du gouvernement.

R. I.

INCENDIE EN SUISSE

Le parquet ouvre une enquête pénale

Le ministère public du Valais qui enquête sur l'incendie meurtrier de Crans-Montana en Suisse a ouvert une instruction pénale contre un ancien chargé de sécurité de la commune, a révélé mercredi la télévision suisse publique RTS. Ce responsable de plusieurs contrôles incendie dans le bar de Crans-Montana, où 40 personnes ont trouvé la mort et 116 autres ont été blessés la nuit du nouvel an, doit être auditionné le 9 février, selon la RTS, qui ne précise toutefois pas les charges retenues contre lui. Son avocat a confirmé l'information à la RTS. L'incendie du bar Le Constellation, qui a principalement frap-

pé des adolescents et de jeunes adultes dont des Français et des Italiens, a été provoqué selon l'enquête par les étincelles de bougies "fontaine" qui ont enflammé une mousse insonorisante au plafond du sous-sol de l'établissement. L'enquête devra lever le voile sur les circonstances exactes de l'incendie, le respect des normes par les propriétaires et les différentes responsabilités, alors que la commune de Crans-Montana a notamment reconnu avoir failli à effectuer des contrôles sécurité et incendie dans l'établissement depuis 2019.

En tant que propriétaires de l'établissement, un couple de Français, Jacques et Jessica Moretti, font l'objet d'une instruction pénale pour "homicide par négligence, de lésions corporelles par négligence et d'incendie par négligence". M. Moretti a été placé en détention provisoire le 9 janvier, puis libéré le 23 - après le paiement d'une caution - et placé comme son épouse sous mesures de contrainte.

La cheffe du gouvernement italien Giorgia Meloni a exprimé samedi sa "vive indignation" après sa libération. Et le gouvernement italien a exigé lundi la mise en place d'une équipe conjointe d'enquêteurs. Tant que cette condition ne sera pas remplie, Rome a prévenu que son ambassadeur en Suisse, rappelé samedi en signe de protestation après la libération de M. Moretti, ne reprendrait pas ses fonctions sur place.

R. I.

GUATEMALA

Saisie "historique" de 4,9 tonnes de cocaïne

Le Guatemala a annoncé mercredi la saisie "historique" de 4,9 tonnes de cocaïne dans un port du Pacifique, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. La cargaison a été découverte lors d'une opération antidrogue dimanche à Puerto Quetzal, à 85 km au sud de la capitale, est-il précisé. Cette saisie est la "plus importante effectuée en une seule opération" par les autorités du pays, se félicite le ministère, la qualifiant d'"historique" car elle dépasse les près de 4,4 tonnes saisies en décembre 2018 et novembre 2024. La drogue était dissimulée dans sept conteneurs chargés de sacs de farine, pour une valeur estimée à 85 millions de dollars sur le marché local, a ajouté le ministère. En 2025, les autorités guatémaltèques avaient saisi un total de 9,8 tonnes de cocaïne, un chiffre inférieur aux 18,2 tonnes saisies l'année précédente, selon des données officielles.

R. I.

POUR COINCIDER AVEC UN ALIGNEMENT PLANÉTAIRE

SpaceX vise une entrée en Bourse mi-juin

SpaceX vise une introduction en Bourse à la mi-juin pour coïncider avec un alignement planétaire et l'anniversaire de son fondateur Elon Musk, a rapporté mercredi le Financial Times, selon qui l'entreprise espère désormais lever un montant record de 50 milliards de dollars. Le groupe de fusées et de satellites aimerait réaliser cette introduction, la plus massive de l'histoire, autour du moment où Jupiter et Vénus seront quasi alignés dans le ciel, un scénario qui se produira les 8 et 9 juin pour la première fois depuis trois ans, assure le FT, citant

des sources proches du dossier. Ce calendrier, incertain, souligne l'article, viserait aussi à se rapprocher du 54e anniversaire de l'homme le plus riche du monde, le 28 juin. En décembre, Bloomberg rapportait que la levée boursière pourrait dépasser les 30 milliards de dollars. Déjà un record. Désormais, "SpaceX cherche à lever 50 milliards de dollars pour une valorisation d'environ 1.500 milliards, ce qui en ferait la plus importante introduction en Bourse, largement au-dessus des 29 milliards de Saudi Aramco en 2019", écrit le quotidien écono-

R. I.

LE KREMLIN AVERTIT

Une intervention militaire contre l'Iran pourrait semer le chaos

Une intervention militaire en Iran pourrait créer le chaos et déstabiliser les systèmes de sécurité dans toute la région du Moyen-Orient, a averti jeudi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. "Toute action musclée ne peut que créer le chaos dans la région et entraîner des conséquences très dangereuses en termes de déstabilisation des systèmes de sécurité dans toute la région", a-t-il dit à des journalistes. M. Peskov a appelé toutes les parties à faire preuve de retenue et à renoncer à l'usage de la force pour résoudre le problème, car les options diplomatiques et négociées n'ont pas été épuisées. Le président américain Donald Trump a déclaré mercredi qu'une "armada massive", conduite par le porte-avions Abraham Lincoln et plus importante que celle envoyée au Venezuela, se dirigeait vers l'Iran. Il a averti Téhéran que "le temps presse" pour conclure un accord avec les Etats-Unis.

R. I.

INDE

Une boîte noire retrouvée après le crash qui a coûté la vie à un haut dirigeant du Maharashtra

Une des boîtes noires du jet privé qui s'est écrasé mercredi, causant la mort d'Ajit Pawar, ministre en chef adjoint de l'Etat indien du Maharashtra (sud-ouest), a été retrouvée, a annoncé jeudi le ministère fédéral de l'Aviation civile. Selon la presse indienne, il s'agit de l'enregistreur des conversations dans le cockpit (CVR). Le ministère a précisé qu'outre M. Pawar, deux pilotes, un membre du personnel navigant et le garde du corps personnel de M. Pawar ont également péri dans l'accident. Une équipe de trois agents du Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation et une autre composée de trois agents de la Direction générale de l'aviation civile sont arrivées sur les lieux de l'accident quelques heures après le drame.

R. I.

MEXIQUE

Le gouvernement continuera à expédier du pétrole à Cuba

La présidente mexicaine Claudia Sheinbaum a confirmé mercredi que le gouvernement continuera d'expédier du pétrole à Cuba, malgré les pressions exercées par les Etats-Unis. Lors d'une conférence de presse au Palais national, Mme Sheinbaum a souligné que cette décision s'inscrivait dans la continuité de la politique étrangère historique du Mexique et que les expéditions de pétrole faisaient partie des décisions souveraines du pays. Selon Mme Sheinbaum, les livraisons sont effectuées dans le cadre de contrats entre la compagnie pétrolière publique Petroleos Mexicanos (Pemex) et une institution gouvernementale cubaine, dans le cadre de l'aide humanitaire apportée par le Mexique à Cuba. Elle a ajouté que Pemex était chargée de déterminer les livraisons conformément aux contrats. Mme Sheinbaum a répondu aux récentes spéculations selon lesquelles le Mexique céderait à la pression des Etats-Unis pour mettre fin aux livraisons de pétrole, qui ont surgi après qu'un rapport de Bloomberg a suggéré qu'une livraison prévue en janvier avait été suspendue. "Je n'ai jamais rien dit à propos d'une éventuelle suspension (...) Il s'agit d'une interprétation ultérieure basée sur un article de journal", a déclaré la présidente, niant toute décision officielle à cet égard. Tout en réaffirmant l'engagement humanitaire du Mexique envers Cuba, Mme Sheinbaum a refusé de donner des détails sur la question de savoir si les prochaines livraisons incluraient du pétrole, soulignant que ces décisions dépendraient d'accords spécifiques entre les deux pays.

R. I.

VOLKER TÜRK DENONCE LE RECOURS A LA GUERRE COMME OUTIL DES RELATIONS INTERNATIONALES

« La force brute est de nouveau à la mode »

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a dénoncé le recours à la guerre comme "outil des relations internationales".

La force brute est de nouveau à la mode", a déploré M. Türk lors de la conférence annuelle de l'agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad), tenue mercredi à Oslo. Le chef des droits de l'homme de l'ONU décrit "un monde qui, 80 ans après l'adoption de la Charte des Nations unies, banalise l'usage de la violence". "61 conflits armés actifs dans le monde, un record depuis la seconde guerre mondiale, Ghaza, le Soudan, la Birmanie : les théâtres de guerre se multiplient, tandis que les règles censées en limiter les ravages s'effritent", a-t-il indiqué. "Les lois de la guerre sont systématiquement violées", a-t-il dénoncé, évoquant des sièges prolongés, la privation d'eau et de nourriture, et la militarisation croissante des sociétés. "Et ce sont les gens ordinaires qui en paient le prix", a-t-il souligné. Le constat est d'autant plus sombre que la guerre ne résout plus grand-chose. Volker Türk s'appuie sur une étude montrant que la proportion de conflits se concluant par une victoire décisive est tombée de 49% dans les années 1970 à 9% dans les années 2010, tandis que les accords de paix, eux aussi, se raréfient. Pourtant, les dépenses militaires n'ont jamais été aussi élevées : "2.700 milliards de dollars, soit 13 fois plus que l'aide mondiale au développement", a-t-il fait remarquer. "Cette fuite en avant a un coût humain immédiat.

NAUFRAGE D'UN FERRY AUX PHILIPPINES

Le bilan s'élève à 29 morts

Le bilan du naufrage d'un ferry dans le sud des Philippines s'est élevé jeudi à 29 morts, après la découverte de 11 nouveaux corps, ont rapporté les médias locaux. Un précédent bilan a fait état de 18 morts. Le ferry "MV Trisha Kerstin 3", parti depuis la ville de Zamboanga à destination de l'île de Jolo, a coulé lundi vers 2h, heure locale, au large de l'île de Baluk-Baluk, dans la mer de Sulu. Ronald Perez, une représentante des services de secours de Basilan, a déclaré à la presse que les sauveteurs avaient du mal à faire face à l'afflux de survivants. "Le véritable défi réside dans le nombre de patients qui arrivent", a-t-elle déclaré. Pour sa part, la porte-parole des garde-côtes, Noemie Cayabyab, a précisé à la Télévision que les rescapés avaient fait état d'une mer agitée au moment de la catastrophe de lundi. Les garde-côtes ont assuré que le ferry n'était pas surchargé. Les ferries sont l'un des principaux moyens de transport dans l'archipel philippin, qui compte plus de 7.100 îles. Ils sont empruntés par des millions de personnes.

R. I.

THAÏLANDE

Deux pilotes tués dans un accident d'avion militaire

Un avion militaire s'est écrasé jeudi dans une zone forestière du nord de la Thaïlande lors d'un vol d'entraînement, tuant les deux pilotes à bord, selon l'armée de l'air et les médias thaïlandais. "Deux pilotes sont morts dans un accident impliquant un avion d'attaque léger AT-6TH ce matin pendant un entraînement", a rapporté le porte-parole de l'armée de l'air, Jackkrit Thammanichai. Les médias locaux ont indiqué que l'avion biplace s'était écrasé dans la province de Chiang Mai. Les autorités enquêtent sur la cause de l'accident et se sont rendues sur place, ont rapporté les médias.

SITUATION SOCIALE ET STABILITÉ POLITIQUE EN FRANCE

Près de la moitié de la population "pessimiste" pour 2026

Près de la moitié de la population en France se dit "pessimiste" quant aux perspectives d'un avenir meilleur pour leur pays en 2026, affirmant qu'elle "ne croit pas du tout" aux promesses formulées par les Pouvoirs publics, selon une étude récente réalisée par le Cabinet de sondage "Elabe.fr". "En effet, environ 46% des Français pensent que l'année 2026 sera moins bonne que 2025 pour leur pays, tandis que 42% pensent que cette nouvelle année ne sera ni meilleure, ni moins bonne pour eux-mêmes", indique l'étude, précisant que "les populations les plus pessimistes pour 2026 sont les Français les plus âgés (parmi les plus de 65 ans)". D'après l'étude placée sous l'intitulé "l'état d'esprit des Français pour 2026", l'opinion française est inquiète notamment face à la situation du pays, l'exaspération, la colère et la lassitude. Elle a affirmé, à cet égard, que la situation française actuelle inspire de l'inquiétude à 62% des Français interrogés, suivie par l'exaspération (39%), la colère (33%) et la lassitude (33%), relevant que "cet état d'esprit traverse l'ensemble de la population". Par ailleurs, la même source a noté que les défis des Français pour 2026 se résument globalement au pouvoir d'achat, à la lutte contre l'insécurité et le narcotrafic, la réduction de la dette, l'amélioration du système de santé, ainsi que la stabilité politique.

R. I.

BANGLADESH ET PAKISTAN

Les vols directs reprennent après 14 ans d'interruption

Les vols directs entre le Bangladesh et le Pakistan ont repris jeudi après 14 ans d'interruption, a annoncé la compagnie nationale bangladaise. Un premier avion aux couleurs de Biman Bangladesh Airlines a décollé en soirée de la capitale Dacca à destination de Karachi avec 150 passagers à bord, a déclaré le patron de la compagnie, Bosra Islam. "Nous attendions cette occasion depuis longtemps parce que nous voyageons constamment", s'est réjoui l'un des voyageurs, Mohammad Shai. Les deux villes seront désormais desservies par deux rotations hebdomadaires. Depuis 2012, les voyageurs des deux pays étaient contraints de faire escale notamment à Doha (Qatar). Des liaisons maritimes directes entre les ports de Karachi et Chittagong (sud) ont repris en novembre 2024.

R. I.

PORTUGAL

Le taux de chômage au plus bas depuis 2002

Le taux de chômage au Portugal a légèrement baissé en décembre par rapport au mois précédent pour s'établir à 5,6%, soit le niveau le plus bas depuis près de 24 ans, selon une estimation provisoire publiée jeudi par l'Institut portugais des statistiques, Ine. Il s'agit du "taux de chômage le plus bas depuis février 2002, date à laquelle il avait atteint la même valeur", a souligné l'office. En décembre, le pays comptait quelque 314.800 chômeurs, a précisé l'Ine. Sur cette période, le chômage a notamment reculé chez les jeunes de moins de 25 ans, dont le taux est passé de 18,9% en novembre à 18,4% en décembre. Selon les dernières prévisions du gouvernement inscrites au budget de l'Etat pour 2026, le taux de chômage devrait s'établir à 6% cette année.

R. I.



Pour la première fois depuis le début du 21e siècle, 200.000 enfants de moins de cinq ans sont morts de plus en 2025 que l'année précédente", a indiqué le Haut-Commissaire, ajoutant que "200.000 tragédies qui auraient pu être évitées, ne l'ont pas été". Volker Türk a défendu, en outre, l'idée que "les droits humains ne sont pas un supplément moral à la paix, ils en sont la condition". Le chef des droits de

l'homme de l'ONU, a appelé, dans ce contexte, à viser un objectif de "zéro guerre nette". Il a plaidé pour "la création de ministères de la paix, la formation de journalistes spécialisés dans la couverture des processus de paix, et l'enseignement à l'école de l'histoire des médiations et des mouvements pacifistes. Et, surtout, a-t-il insisté, glorifier la paix, pas la guerre".

R. I.

INTEMPERIES AU PORTUGAL

Le bilan grimpe à cinq morts

La tempête Kristin, qui a frappé le Portugal dans la nuit de mardi à mercredi, a fait au moins cinq morts, alors que 450.000 clients étaient toujours sans électricité jeudi, selon un nouveau bilan des autorités portugaises. Ce nouveau bilan a été confirmé par un porte-parole de l'Autorité nationale de la protection civile (ANPEC). "Près de 450.000 clients" étaient par ailleurs toujours sans électricité en début de matinée, surtout dans le centre du pays, selon E-redes, l'opérateur du réseau de distribution d'électricité. Un précédent bilan faisait

état de 2 morts. Le passage de la tempête Kristin a été marqué par de fortes averses et des rafales de vent qui ont atteint jusqu'à 150 km/h, provoquant chutes d'arbres, inondations et glissements de terrains, obligeant les services de secours à intervenir sur un total d'environ 1.500 incidents entre 00H00 et 08H00 (locales et GMT). Le gouvernement portugais a réagi dans un communiqué décrivant cette tempête comme "un événement climatique extrême, qui a provoqué des dégâts significatifs sur plusieurs parties du terri-

toire". De nombreux axes routiers étaient encore coupés, ou partiellement obstrués, dont la principale autoroute reliant Lisbonne au nord du pays, et la circulation ferroviaire était également perturbée par régions. Plusieurs communes ont décidé de fermer les écoles, et à Figueira da Foz, sur la côte du centre du Portugal, le vent a renversé une roue géante. La tempête Kristin a poursuivi sa route vers l'est et atteint l'Espagne mercredi matin, provoquant une forte chute de neige à Madrid notamment.

R. I.

MEXIQUE

Trois personnes arrêtées après une fusillade mortelle sur un terrain de football

Les autorités mexicaines ont annoncé mercredi l'arrestation de trois personnes soupçonnées d'être impliquées dans une attaque armée qui a fait 11 morts et une dizaine de blessés après un match de football dans le centre du pays. Dimanche, des hommes armés ont fait irruption dans un stade de quartier et tiré sur les personnes présentes à Salamanca, ville de 160.000 habitants située dans l'Etat de Guanajuato (centre), l'un

des plus violents du Mexique. Les autorités estiment qu'il s'agit d'un règlement de comptes lié au crime organisé. Le secrétariat local à la Sécurité a indiqué mercredi dans un communiqué que trois personnes avaient été interpellées, au terme de "plusieurs opérations coordonnées et ciblées". L'agence a refusé de divulguer l'identité des suspects ainsi que les charges retenues contre eux, afin de préserver le secret de l'enquête. Parmi les personnes tuées figurent au moins cinq agents de sécurité. Selon les premières investigations, ces agents ont été pris pour cible car ils travaillaient pour une entreprise liée au puissant Cartel Jalisco nueva generacion (CJNG). Les assaillants appartiennent quant à eux au cartel Santa Rosa de Lima, rival du CJNG, qui lui dispute dans cet Etat le vol de carburant, le trafic de drogue au détail et l'extorsion. Les violences liées aux cartels ont fait plus de 450.000 morts et plus de 100.000 disparus depuis 2006, selon les chiffres officiels.

R. I.

À L'OCCASION DE LA FÊTE DU PRINTEMPS CHINOIS

Spectacle musical et artistique à l'Opéra d'Alger

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a accueilli, mercredi soir, un spectacle musical et artistique, à l'occasion de la Fête du printemps chinois, célébrant le Nouvel An.

Le spectacle s'est déroulé en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, de l'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, ainsi que d'un large public de tous âges, qui a pu apprécier, pendant près de deux heures, des pièces musicales traditionnelles et des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire chinois, exécutés par la troupe de Ganzhou.

A cette occasion, Mme Bendouda a indiqué que la présentation de ce spectacle en Algérie "témoigne de la profondeur des relations unissant l'Algérie et la Chine, lesquelles sont fondées sur l'amitié, le respect mutuel et la coopération constructive dans les domaines politique, économique et culturel". Le public a



PH:DR

ainsi assisté à des prestations de haut niveau présentées par la troupe de Ganzhou, recon-

nue pour son engagement dans la préservation du patrimoine musical et artistique

authentique de la Chine. Le spectacle a été marqué par des pièces musicales traditionnelles interprétées à l'aide d'instruments chinois ancestraux, ainsi que des tableaux artistiques inspirés du folklore populaire, reflétant la richesse et la diversité du patrimoine culturel chinois. La Fête du printemps chinois, également connue sous le nom de Nouvel An chinois, est l'une des fêtes traditionnelles les plus anciennes et les plus importantes en Chine.

Elle symbolise le renouveau, les nouveaux départs, le rassemblement familial et la diffusion des valeurs d'optimisme et de paix.

Cette célébration est étroitement liée à des rituels artistiques et culturels transmis de génération en génération, notamment la musique et les danses populaires, qui constituent un moyen d'expression de l'identité culturelle chinoise. L'organisation de ce spectacle s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Algérie et la République populaire de Chine, en coordination entre l'Opéra d'Alger et l'ambassade de Chine en Algérie, selon les organisateurs.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LES JEUNES CRÉATEURS ALI-MAÂCHI 2026

Ouverture des candidatures

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mercredi, l'ouverture des candidatures pour l'édition 2026 du Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi. Les candidats âgés de moins de 35 ans au 1er janvier en cours souhaitant participer à ce concours annuel, sont invités à déposer leurs dossiers de candidature, entre le 1er février et le 15 mars, au niveau des directions de la culture et des arts des wilayas ou via la plateforme numérique du ministère de la Culture et des Arts, à l'adresse suivante : <https://e-servicesculture.dz/prix-ali-maâchi>, a précisé un communiqué du ministère. Le Prix Ali-Maâchi récompense les œuvres littéraires (roman, poésie et œuvre écrite de théâtre) et les œuvres artistiques (œuvres musicales, arts lyriques et chorégraphiques, arts cinématographiques et audiovisuels, œuvre dramatique - théâtre- et arts plastiques). Le dossier de candidature à ce concours, ouvert aux jeunes créateurs âgés de 18 à 35 ans, comprend une demande manuscrite de participation, une déclaration sur l'honneur attestant de la propriété de l'œuvre, un CV accompagné d'un exposé des œuvres du candidat, et un exemplaire de l'œuvre présentée pour le concours accompagnée d'une fiche technique. Crée en 2006 en vertu d'un décret présidentiel, le Prix du Président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Il est décerné aux trois premiers lauréats dans chaque discipline, et ce, le 8 juin de chaque année, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

MUSIQUE

Bruce Springsteen rend hommage aux victimes de Minneapolis en chanson

La star américaine Bruce Springsteen, critique farouche de Donald Trump, a sorti mercredi "Streets of Minneapolis", une chanson dans laquelle il critique la politique anti-immigration du président républicain après la mort de deux Américains tués par balles par des agents fédéraux. "J'ai écrit cette chanson samedi, je l'ai enregistrée hier et je la sors aujourd'hui pour vous en répondre à la terreur d'Etat qui s'est abattue sur la ville de Minneapolis", a écrit le rocker américain sur ses réseaux sociaux. Minneapolis est le centre de toutes les tensions depuis la mort samedi d'Alex Patti, 37 ans, tué par des agents de la police aux frontières américaine (CBP), quelques semaines seulement après le décès dans la même ville de Renee Good, une mère de famille du même âge, sous les balles de la police de l'immigration (ICE). Le chanteur de "Born in the USA" a annoncé dédier ce morceau "aux habitants de Minneapolis, à nos voisins immigrés innocents et en mémoire" des deux victimes. Voix de l'Amérique déclassée depuis 50 ans, Bruce Springsteen a critiqué à plusieurs reprises Donald Trump et son administration. Donald Trump "ne comprend pas ce pays, son histoire et ce que ça veut dire qu'être vraiment américain", avait déclaré la légende américaine du rock lors de la campagne présidentielle de 2024. "Les voyous fédéraux de Trump l'ont roué de coups/ Dans le visage et à la poitrine/Ensuite nous entendons les coups de feu/ Et Alex Patti gît dans la neige, mort", écrit-il dans sa nouvelle chanson.

GRAMMY AWARDS

Kendrick Lamar, Bad Bunny et Lady Gaga en tête de la course

Les 68e Grammy Awards, principales récompenses de la musique aux Etats-Unis, verront s'affronter dimanche trois poids lourds de genres très différents: Kendrick Lamar pour le rap, Bad Bunny pour le reggaeton et Lady Gaga pour la pop. La K-pop pourrait aussi être primée grâce au film d'animation de Netflix "KPop Demon Hunters", succès planétaire dont le tube "Golden" figure parmi les favoris pour la chanson de l'année. Grand gagnant l'an dernier avec cinq récompenses pour son tube "Not Like Us", Kendrick Lamar, 38 ans et 22 Grammys à son palmarès, est en tête des nominations (9). Nul doute que son objectif sera de remporter pour la première fois la récompense suprême de l'album de l'année pour "GNX". Première figure du hip-hop

PUB

récompensée par le prix Pulitzer, le Californien ne cracherait pas non plus sur une récompense pour la chanson ou l'enregistrement de l'année pour "Luther", avec la chanteuse R&B SZA. Lady Gaga (7 nominations pour "Mayhem" et son single "Abracadabra") et Bad Bunny (6 pour "Debi Tirar Mas Fotos" et le titre "DtMF") sont également présents dans les trois catégories principales. Pour eux aussi, se voir décerner l'album de l'année serait une première.

"INFLUENCE DES CULTURES LATINO-AMÉRICAINES"

En tournée pour promouvoir son sixième opus, Bad Bunny sera la star du spectacle de la mi-temps du Super Bowl (la finale du championnat de football américain) le 8 février, une semaine après les Grammys... comme Kendrick Lamar l'an dernier.

Son sacre "montrerait encore davantage l'influence croissante des cultures latino-américaines aux Etats-Unis", commente Lauren Kehrer, musicologue, auprès de l'AFP. Benito Antonio Martinez Ocasio, qui chante en espagnol, y fait une grande place aux rythmes traditionnels portoricains et évoque la colonisation de son île natale, sous juridiction des Etats-Unis depuis 1898.

L'artiste a effectué une résidence de trois mois à Porto Rico l'an dernier, boostant l'économie locale. Il s'oppose aussi à la politique migratoire de Donald Trump et a dit que sa tournée ne passait pas par les Etats-Unis pour protéger ses spectateurs de la police de l'immigration.

Un des précédents opus de Bad Bunny, "Un verano sin ti" (2022), est le premier disque en espagnol à avoir concouru pour l'album de l'année. La fantasque Lady Gaga, 39 ans, est elle revenue à l'électropop de ses débuts avec "Mayhem", à l'esthétique gothique chic, porté par une tournée spectaculaire. La New-Yorkaise a

déjà remporté 14 Grammys, dont l'enregistrement et la chanson de l'année en 2019 pour "Shallow", sur la bande originale du film "A Star is Born", dans lequel elle interprète une chanteuse sans le sou devenant une star. Ce titre lui a valu un Oscar.

ADAPTATION AU "CLIMAT" DE L'INDUSTRIE MUSICALE

Sont également en lice pour l'album de l'année le fils prodige de la pop urbaine Justin Bieber ("Swag") ou la nouvelle star de la pop Sabrina Carpenter ("Man's Best Friend").

Le R&B connaît un retour en grâce avec Leon Thomas (sélectionné pour l'album et la révélation de l'année) et Olivia Dean (parmi les révélations).

"APT." de ROSÉ et Bruno Mars, "Wildflower" de Billie Eilish, "The Subway" de Chappell Roan et "Anxiety" de DoeChii prétendent à la chanson ou à l'enregistrement de l'année, qui récompensent respectivement l'écriture et la production des morceaux.

Pour Lauren Kehrer, la présence du rap, du reggaeton ou de la K-pop dans les principales catégories des Grammy Awards reflète leur adaptation au "climat" de l'industrie musicale plutôt que la volonté d'"impulser un changement". La Recording Academy, qui les décerne, a intégré 3.800 nouveaux membres, avec l'objectif de "réfléter la vitalité du paysage musical diversifié d'aujourd'hui", selon son dirigeant Harvey Mason Jr. La moitié est âgée de 39 ans ou moins et 58% sont des personnes de couleur. Ont également été sollicités les membres de la Latin Recording Academy, qui récompensent les musiques latines. Les 68e Grammy Awards, présentés depuis Los Angeles par l'humoriste Trevor Noah, débuteront à 17h00 locales dimanche (01h00 GMT lundi), mais la plupart des 95 prix auront été remis plus tôt dans l'après-midi.

Recette du jour



Couscous

Ingédients pour 4 personnes:

- 2 courgettes
- 2 aubergines
- 1 petit kilo de carottes suivant la taille
- 4 navets
- 1 fenouil
- 2 poivrons (1 rouge et 1 vert)
- 1 boîte moyenne de pois chiches
- 1/2 botte de céleri en branches
- Piments (1 frais ou 2 petits séchés)
- 1/2 kilo de tomates
- 4 morceaux de mouton
- 4 morceaux de boeuf
- 1 poule

- 8 merguez
- Semoule
- Harissa,
- raz-el-hanout Cumin en grain
- 1 petite boîte de concentré de tomate
- Huile
- Beurre
- Sel

PRÉPARATION

- 1_Epluchez les carottes et les navets, coupez tous les légumes à peu près de la même taille.
- 2_Dans le couscoussier, mettez 3 ou 4 cuillères à soupe d'huile, puis mettre à chauffer. Quand l'huile est

chaude, faites-y revenir les morceaux de viande (mouton, bœuf, poulet).

3_Lorsque ceux-ci sont bien dorés, ajoutez les légumes, le concentré de tomates, 1 à 2 cuillères à café de graines de cumin, le sel et le raz-el-hanout. Puis recouvrez d'eau et laissez cuire au moins 1/2 journée (plus c'est réchauffé meilleur c'est).

4_Lorsque c'est cuit, préparez la semoule et les merguez. Pour la semoule, mettez la quantité voulue dans un saladier, mettez de l'huile pour que celle-ci soit bien enrobée et salez. Faites chauffer de l'eau, et recouvrez la semoule avec celle-ci

puis couvrez jusqu'à absorption. Enfin, émiettez-la avec les doigts et le beurre. Faites cuire les merguez à la poêle.

Note du chef

Servez le tout bien chaud avec des bols de sauce mélangée avec de la harissa.

Bon appétit !



Gâteau du Jour

Cake moelleux au chocolat facile



Ingédients :

- 100 g de farine
- 200 g de chocolat noir
- 1 c. à soupe bombée de cacao en poudre
- 3 oeufs
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 100 g de beurre pommade
- 100 g de sucre en poudre
- 4 cuillères à soupe de lait
- 1 pincée de sel
- 50 g de pépites de chocolat (plus y'en a mieux c'est)

Préparation :

Préchauffez votre four à Th.6 (180°C). Mettez le beurre et le chocolat à fondre au bain marie ou au micro-ondes. Mélangez la farine, le cacao, la pincée de sel et la levure chimique dans un saladier. Dans un autre saladier, mélangez les oeufs le sucre vanillé et le sucre jusqu'à obtenir un mélange mousseux puis incorporez le chocolat et le beurre fondu continuer à mélanger en ajoutant le mélange farine cacao levure. Ajouter le lait, la pâte doit avoir une consistance onctueuse. Si ce n'est pas le cas ajouter quelques cuillères de lait.

Ajoutez en dernier les pépites de chocolat. Versez la pâte à cake dans un moule beurré et fariné ou dans deux petits moules à cake en carton, parsemer quelques pépites de chocolat.

Faites cuire dans votre four durant 25 à 35 minutes tout en surveillant la cuisson (si votre moule est grand comptez plus de 50 minutes de cuisson). Laissez refroidir et démoulez.



Conseil du jour

On remplace...

- Les bonbons Les fruits secs
- Par
-
- 3 fois plus fibres
une option saine pour vos en-cas!

Le saviez-vous ?



Consommez des tisanes digestives après les repas pour faciliter la digestion

Bon à savoir !

GRAINES DE FENOUIL ?

Elle est très efficace pour traiter les diarrhées chez l'enfant et chez le nourrisson, ainsi que pour traiter les différents troubles digestifs : ballonnements ; flatulences ; dyspepsies ; manques d'appétit ; nausées ; maux d'estomac.



Astuce du jour:

16 utilisations utiles de jus de citron autour de votre maison

- _Polir l'aluminium, chrome, acier inoxydable et cuivre.
- _Enlever les taches des comptoirs en marbre.
- _Machines à café et à thé.
- _Enlever les taches des contenants de vaisselle et de stockage.
- _Tuer les bactéries et rafraîchir les planches à découper et les ustensiles en bois.
- _Nettoyer et éliminer les odeurs du four à micro-ondes.
- _Désodoriser la corbeille.
- _Éclaircir les Blancs.
- _Polissez vos propres meubles.

CITATION DU JOUR

« Si on veut obtenir quelque chose que l'on n'a jamais eu, il faut tenter quelque chose que l'on n'a jamais fait. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrieldalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHE - ALGER
SAMEDI 31 JANVIER 2026 - PRIX : EL FORSENE - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ-QUINTÉ

Hakima d'Hem et Ghazi d'Hem, jumelé de base

L'hippodrome du Caroubier sera ce samedi le théâtre d'une nouvelle journée de compétition placée sous le sceau de la tradition avec une épreuve à caractère habituel réservée aux coursiers de race arabe pure âgés de 4 ans et plus. Douze concurrents seront présents dans cette course disputée sur la distance de 1 400 mètres, réputée pour ses arrivées explosives, avec des conditions techniques strictement établies aucun des chevaux engagés ne doit avoir engrangé plus de 461 000 DA de gains et places depuis le 1er juillet 2025. Une surcharge de 1 kg par tranche de 92 000 DA, rendant la lecture des chances d'autant plus complexe, le niveau général de l'épreuve s'annonce délicat, tous les engagés présents se tiennent de près et possèdent des gains plus ou moins conformes à l'échelle des valeurs et affichent un profil plus encourageant, chacun d'eux possède à des degrés divers, des arguments à faire-valoir, que ce soit à travers une certaine régularité et une aptitude démontrée sur ce type de parcours, donc dans un tel contexte, la course s'annonce particulièrement ouverte aucun cheval ne semble se détacher nettement du peloton sur le papier, dès lors les parieurs devront faire preuve d'audace et miser sur la diversité en optant pour des combinaisons multiples, et de se pencher vers les meilleures écuries et l'efficacité des entraîneurs et surtout les jockeys les plus performants actuellement.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AMBR CAME. Cette femelle de 8 ans reste sur une belle victoire sur 1500 mètres dont les intérêts ont été confiés encore une fois au grand jockey T. Lazreg, devrait logiquement jouer les premiers rôles.

2. CAMANGO. Sa dernière course ne reflète pas sa vraie valeur car il restait sur une belle victoire sur 1700 mètres à El Eulma avec son jockey du jour, le chevronné CH. Attallah, qui mettra tout en œuvre pour occuper une place parmi les 5 premiers.

3. HIBR D'HEM. Très en verve, ce protégé de l'efficace entraîneur A. Chellal qui reste sur une longue série de bons résultats, s'élancera avec de sérieuses ambitions

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
SF. ALLIA	1	AMBR CAME	T. LAZREG	57	2	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	2	CAMANGO	CH. ATTALLAH	57	6	AB. KARA
MZ. METIDJI	3	HIBR D'HEM (0)	K. BAGHDAD	57	11	A. CHELLAL
A. HAMIANE	4	HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	7	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	5	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	57	8	K. ASLI
A. AOSSAT	6	HAKIMA D'HEM	MS. AIDA	56	12	PROPRIÉTAIRE
A. HAMIANE	7	GHATTAS (0)	A. YAHIAOUI	56	9	S. HAMIANE
A. HAMIANE	8	HALA	S. BENYETTOU	55	10	S. HAMIANE
R. MISSAOUI	9	LAMIA EL MESK	D. BOUBAKRI	55	4	PROPRIÉTAIRE
AEK. AOUAD	10	KIRSSADA	A. HEBRI	55	3	B. LAHMICI
MZ. METIDJI	11	HARAB D'HEM (0)	AP : Y. CHELLAL	53,5	1	A. CHELLAL
R. BOUSSAA	12	ASSIL CINQ	A. BOUSSAA	52	5	A. BOUSSAA

pour tenter d'occuper une place sur le podium.

4. HOULM EL HAYET. Méfiance ! cette fois, ce mâle alezan de 6 ans est confié à son jockey fétiche T. Ali Ouar, ce qui devrait plaider en sa faveur pour décrocher un accessit.

5. GHAZI D'HEM. Ce pensionnaire du crack entraîneur Khaled Asli vient d'être classé 5ème au grand prix du 1er janvier 2026, ne devrait pas trop forcer pour remporter l'épreuve.

6. HAKIMA D'HEM. C'est sans aucun doute la favorite en puissance de l'épreuve du jour, car elle possède à son actif de bonnes performances.

7. GHATTAS. Deux sérieux atouts plairont en sa faveur pour qu'il termine en bon rang sur le podium, la réussite de son jockey du jour et sa constance avérée.

8. HALA. Elle fera partie des coursiers les plus en vue de l'épreuve car elle tient la

forme et un crack jockey qui tient les rênes.

9. LAMIA EL MESK. Cette jeune femelle de 4 ans, c'est vrai qu'elle reste sur des excellents résultats, il faudra la retenir en bon rang dans vos choix.

10. KIRSSADA. C'est vrai qu'elle reste sur des excellents essais cette pensionnaire de Barika, sauf que cette fois elle s'attaquera à

un lot plus robuste.

11. HARAB D'HEM. C'est le genre de coursier qu'il faut surveiller de près, car il retrouve un efficace partenaire, qui le connaît bien, dans un parcours qui n'est pas pour lui déplaire.

12. ASSIL CINQ. Vu le lot des chevaux présent ce jeune mâle n'aura pas la tâche facile.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

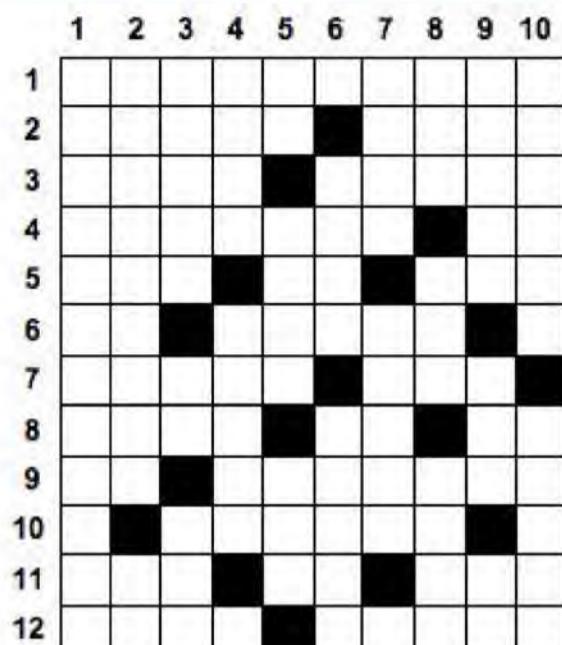
MON PRONOSTIC

6. HAKIMA D'HEM - 5. GHAZI D'HEM - 8. HALA - 2. CAMANGO - 3. HIBR D'HEM

LES CHANCES

11. HARAB D'HEM - 9. LAMIA EL MESK

Mots croisés



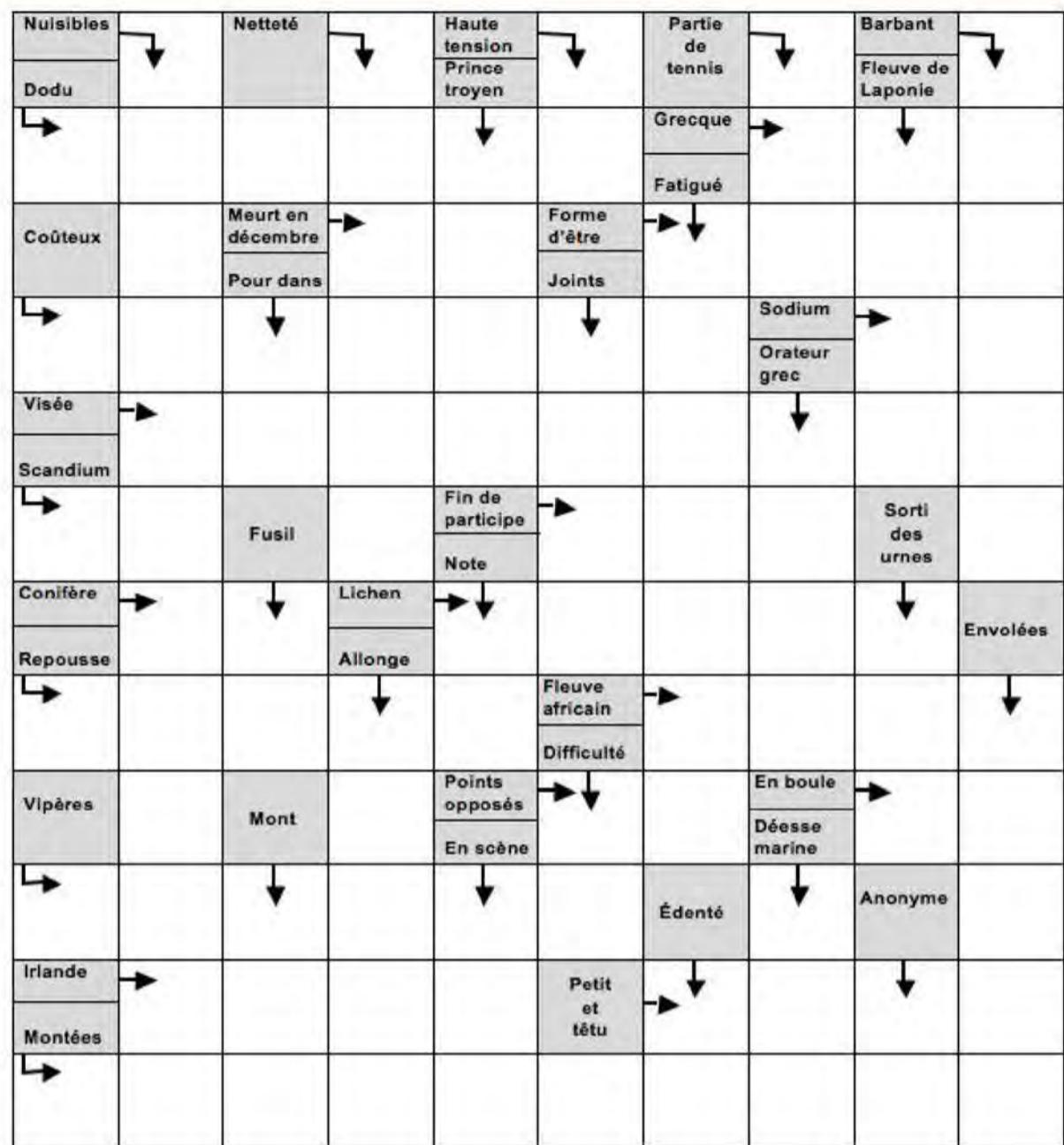
HORizontalement

1- Déclins - 2 - Abrasif - Vague - 3 - Jetée - Détruisit - 4 - Sélectif - Indique le lieu - 5 - Changement - Signe musical - Gaz - 6 - Bulletin - Ont donc été suivis - 7 - Revenu - Béquille - 8 - Place un œil - Double voyelle - Entrée d'oasis - 9 - En amont - Missives - 10 - Brochée - 11 - Rejette - Ville de fouilles - Gendre du Prophète - 12 - Vachement - Allonges.

Verticalement

1 - Division - 2 - Avantage pécuniaire - Iridium - 3 - Cachée - Dans le vent - Fait le hère - 4 - Fruit - Singe - 5 - En dinars - Fait le bon choix - Récolte les fruits de la campagne - 6 - Bagatelle - Met une rallonge - 7 - Fraîchement accueilli - Sans chef - 8 - Signe de vie - Grecque - Roues - 9 - Commune en France - Regroupa toutes les paires - Largeur d'étoffe - 10 - Convenable - Stable.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Vaseuse (8 lettres)



N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - AMANT - AVANCE - BONNE - BOULE - BRUIT - CHARTE - CLAIR - COURS - DAIS - DESSERT - DEVANT - DURETE - ECOUTE - EMEUTE - EVENT - FIERTE - FOIRE - FRAISE - GALET - GILET - GOUT - HAIE - HIATUS - INERTE - INTERET - ISSUE - JETON - JOUG - JUSTE - LAIDE - LASSE - LESTE - MASSUE - MORAL - MORS - MOULE - NERVI - NORD - NURSE - OINT - ORMAIE - ORVET - PART - PERTE - POIRE - RAIDE - RENTE - REVENU - SAVOIR - SAVON - SURSIS - TERNIR - TOISE - TRAITE - ULTIME - USAGER - USURE - Vaine - VALSE - VENAL

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORizontalement:

1. Réfectoire - 2. Étales - Our - 3. Mu - Ep - Star - 4. Idée - Éta - 5. Net - Ève - An - 6. Èire - Une - 7. Sons - Nets - 8. Cadastre - 9. Es - Ta - Ti - 10. Nihilistes - 11. Cesser - Été - 12. Ene - Serrés.

VERTICALEMENT:

1. Réminiscence - 2. Étude - Oasien - 3. Fa - Étend - Hse - 4. Èlée - Isatis - 5. Cep - Er - Sales - 6. Ts - Évent - Ire - 7. Sté - Ères - 8. Iota - Ute - Ter - 9. Rua - Ans - Tête - 10. Erroné - Mises.

MOTS FLÉCHÉS

HORizontalement:

Râtelier - Sirène - At - Âcres - Sari - O.E - la - Mes - An - Antres - Navet - Bar - Risées - Aire - Ts - Sensée - Saï - O.E.S - Rets - Lies - Valse.

VERTICALEMENT:

Gasconnade - Tire - Ar - Noé - Géré - AV(avait) - Ases - Lésineries - Vin - Attire - EES - Se - Ra - Or - Amère - Sel - Ares - États - Métis - Assise.

MOTS MASQUÉS

FRICOTER

Un pic sans précédent pour les transferts internationaux

Pour la première fois, les dépenses des clubs en matière d'indemnités de transfert ont dépassé la barre des 10 milliards de dollars, établissant un nouveau record avec un montant total de 13,11 milliards, soit plus de 50% de plus qu'en 2024 et 35,6% de plus que le précédent record, établi en 2023, selon le dernier Rapport Global Transfer Market, publié mercredi par la FIFA. Au total, 86.158 transferts internationaux de joueuses et de joueurs professionnels et amateurs ont été finalisés au cours de l'année 2025. Dans le football professionnel masculin, les clubs anglais ont été à nouveau ceux qui ont le plus dépensé (USD 3,82 milliards), mais aussi ceux qui ont le plus reçu (USD 1,77 milliard) d'indemnités de transfert en 2025. En ce qui concerne le nombre total de transferts effectués, les clubs brésiliens ont été les plus actifs avec 1.190 transferts entrants et 1.005 transferts sortants. Le nombre de clubs ayant recruté au moins un joueur moyennant paiement a continué d'augmenter pour atteindre 1.214 en 2025. De même, le nombre de clubs ayant perçu au moins une indemnité de transfert s'est élevé à 1.495, ce qui constitue un nouveau record, selon la même source. En 2025, les clubs ont continué à investir dans le football professionnel féminin. Pour preuve, le montant total des indemnités de transfert s'élève à USD 28,6 millions – une hausse de plus de 80% par rapport à l'an dernier. En tout, 756 clubs ont été impliqués dans des transferts internationaux (+8,3%). En outre, 135 d'entre eux ont effectué au moins un transfert entrant contre paiement (+23,9%), tandis que 155 clubs ont perçu une indemnité de transfert (+25,0%). Ces chiffres illustrent les progrès spectaculaires réalisés par le football féminin, lesquels permettent notamment à davantage de joueuses de devenir professionnelles, souligne le rapport de la FIFA. Par ailleurs, 2.440 transferts internationaux de joueuses professionnelles ont été enregistrés en 2025, soit une hausse de 6,3% par rapport à l'année 2024.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Bavard et l'Amateur de Concision (5)



Démantèlement à Alger d'une bande de quartier spécialisée dans le trafic de drogues

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Aïn Benian (Alger) ont procédé au démantèlement d'une bande de quartier spécialisée dans le trafic de drogues, et à l'arrestation de quatre (04) individus avec saisie de plus de 240 comprimés psychotropes, a indiqué jeudi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et pour la préservation de l'ordre public et la protection des citoyens et leurs biens, les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Aïn Benian, appuyés par les éléments de sûreté et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Ouled Fayet, sont par-



venus à démanteler une bande de quartier dangereuse se livrant à la vente de drogues et de comprimés psychotropes au niveau de la commune", précise-t-on de même source. Sur la base d'"informations confirmées parvenues à ces services, faisant état de l'activité d'une bande criminelle se livrant à la

vente de drogues et de comprimés psychotropes dans le quartier 11 décembre 1960", des investigations ont été menées ayant permis d'identifier les membres du réseau et de localiser leur position, grâce à un plan de sécurité bien ficelé", ajoute le communiqué. L'opération s'est soldée par "l'arrestation de quatre (04) individus, repris de justice, et la saisie de 243 capsules de psychotropes de type +Prégabaline 300 mg+, d'un montant de 49 000 DA, d'armes blanches de divers types et calibres ainsi que des téléphones portables". Après parachèvement des procédures légales, les individus arrêtés ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

Saisie "historique" de 4,9 tonnes de cocaïne au Guatemala



Le Guatemala a annoncé mercredi la saisie "historique" de 4,9 tonnes de cocaïne dans un port du Pacifique, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur. La cargaison a été découverte lors d'une opération antidrogue dimanche à Puerto Quetzal, à 85 km au sud de la capitale, est-il précisé. Cette saisie est la "plus importante effectuée en une seule opération" par les autorités du pays, se félicite le ministère, la qualifiant d'"historique" car elle dépasse les près de 4,4 tonnes saisies en décembre 2018 et novembre 2024. La drogue était dissimulée dans sept conteneurs chargés de sacs de farine, pour une valeur estimée à 85 millions de dollars sur le marché local, a ajouté le ministère. En 2025, les autorités guatémaltèques avaient saisi un total de 9,8 tonnes de cocaïne, un chiffre inférieur aux 18,2 tonnes saisies l'année précédente, selon des données officielles.

Suisse : les exportations atteignent 312 milliards d'euros en 2025

Les exportations suisses ont atteint 287 milliards de francs (environ 312 milliards d'euros) en 2025, en hausse de 1,4% sur un an, selon les données publiées jeudi par l'Administration fédérale des douanes. Cette progression, qui porte les exportations à un niveau record, a

été principalement soutenue par les industries chimique et pharmaceutique, dont les ventes ont augmenté de 3,3 milliards de francs. Le segment des sérum et vaccins a notamment progressé de 5,5 milliards de francs. Le chiffre d'affaires de la chimie-pharma s'est établi à 152 mil-

liards de francs, représentant 53% des exportations totales. Les importations ont pour leur part augmenté de 4,5% à 232,7 milliards de francs, enregistrant le deuxième plus haut niveau historique après deux années de recul. La balance commerciale affiche ainsi un excédent de 54,3 milliards de francs en 2025. Les exportations vers les États-Unis ont progressé de 3,9% à 54,7 milliards de francs, malgré l'imposition en août de droits de douane de 39% par l'administration américaine. Un accord conclu mi-novembre

a permis de ramener ces droits à 15%, favorisant un redressement au dernier trimestre. Par secteur, les véhicules (+850 millions de francs) ainsi que les bijoux et la joaillerie (+720 millions) ont contribué à la hausse, tandis que les machines, l'électronique et les appareils (-0,6%) ainsi que l'horlogerie (-1,7%) ont reculé. Sur les principaux marchés, les livraisons vers l'Amérique du Nord ont augmenté de 3,8% et celles vers l'Europe de 1,8%. En revanche, le chiffre d'affaires avec l'Asie a diminué de 1,9%.

Fédération chinoise de football: plusieurs dirigeants et clubs sanctionnés pour matches truqués et corruption

La Fédération chinoise de football a prononcé jeudi des interdictions d'exercice à vie à l'encontre de 73 personnes, dont un ancien président de la Fédération mais aussi l'ancien sélectionneur Li Tie, et sanctionné plusieurs clubs professionnels pour matches truqués et corruption. Les sanctions ont été prononcées après un "examen systématique" et étaient nécessaires "pour faire respecter la discipline dans le secteur, assainir l'environnement du football et maintenir une concurrence loyale", a expliqué la Fédération sur les réseaux sociaux. Li Tie, ancien milieu de terrain d'Everton et Sheffield devenu entraîneur de la sélection chinoise de 2019 à 2021, purge déjà une peine de 20 ans de prison pour corruption, après avoir été condamné en décembre 2024. L'ancien président de la Fédération, Chen Xuyuan, figure également sur la liste. Il purge depuis mars 2024 une peine de prison à vie, pour avoir accepté des pots-de-vin à hauteur de 11 millions de dollars. Onze des 16 clubs qui ont participé à la saison 2025 de la Chinese Super League (CSL), la première division chinoise, se verront retirer des points et infliger une amende. Parmi eux, le Tianjin Tigers F.C. et le Shanghai Shenhua, vice-champion de la saison dernière, sont les plus sévèrement sanctionnés. Ils commenceront la saison 2026, qui débute en mars, avec une pénalité de 10 points et 1 million de yuans d'amende (plus de 120.000 euros)

AUX POINGS

« C'est à la France de se rendre compte que les choses avancent en Algérie. Et que si elle veut continuer à être dans ce partenariat, il faut qu'elle se bouge. Dans le même esprit, elle a ajouté que "l'Algérie ne va pas attendre la France puisqu'elle a diversifié ses partenariats".

La présidente de l'Association France-Algérie (AFA), Mme Sérgolène Royal



MISE

DES MEDIAS AMERICAINS S'INTERESSENT A GARA DJEBILET

Un géant de fer en devenir

Mégaprojet qui revêt une importance stratégique et économique pour l'Algérie, la mine de fer de Gara Djebilet a capté l'intérêt de médias et d'agences américaines spécialisées qui décrivent un géant mondial émergent.

Les rapports américains ont décrit la mine de Gara Djebilet comme le "géant endormi" qui est resté inactif pendant 70 ans. Les médias et autres agences spécialisées ont estimé que la connexion de la mine de fer de Tindouf à la ligne minière Ouest est une « audacieuse mesure économique » pour le pays afin de se libérer de la dépendance des hydrocarbures qu'ils qualifient de « malédiction du pétrole ». À ce titre, l'agence "Bloomberg" a affirmé que l'Algérie n'est plus seulement une « station-service » pour l'Europe, mais qu'elle est en train de devenir un géant minier émergent. L'agence a ajouté que l'inauguration de la ligne minière Tindouf-Béchar est un "changement de donne" en Afrique du Nord. Elle permettra au pays d'exporter



Ph : DR

l'excédent de production de fer et d'acier. Pour sa part, le journal "Wall Street Journal" a écrit : « Alors que l'attention du monde est concentrée sur la transition énergétique, l'Algérie est en train de remodeler le marché mondial du fer... Le projet Gara Djebilet donne à l'Algérie un avantage concurrentiel majeur vis-à-vis de l'Europe grâce à la proximité géogra-

phique et aux faibles coûts de transport. Ce qui pourrait concurrencer les fournisseurs traditionnels d'Amérique du Sud ». De son côté, le journal "Al-Monitor" pense que « L'Algérie ne construit pas seulement une ligne de chemin de fer, elle se positionne comme un centre industriel vital pour la Méditerranée et l'Afrique », soulignant que le pays défie ainsi « les chaînes d'approvisionnement traditionnelles du fer en exploitant l'une des plus grandes réserves du monde ». Le magazine "Forbes" a déclaré que la mine de Tindouf est l'un des projets les plus ambitieux du continent durant le 21e siècle... précisant que le projet représente un « investissement souverain intelligent » qui transforme les actifs naturels dormants en flux de trésorerie durables, réduisant ainsi les risques de volatilité des prix du pétrole. » Pour la plateforme "Energy Capital & Power", la ligne de chemin de fer "Béchar - Tindouf" représente l'épine dorsale de l'avenir de l'Algérie en dehors des hydrocarbures. » Autrement dit, ajoute la même source, « c'est le moteur principal qui transformera le Grand Sahara en un pôle logistique continental. »

Enfin, l'U.S. Geological Survey (USGS) a considéré que l'Algérie passe aujourd'hui comme « un acteur mondial en pleine croissance sur le marché du fer et de l'acier », soulignant que « l'infrastructure ferroviaire représente la clé technique pour transformer les énormes réserves de Gara Djebilet en production réelle. »

F. G.

BMS

Des vents forts continueront de souffler jusqu'à dimanche

Des vents forts, parfois en rafales, continueront de souffler jusqu'à dimanche matin sur plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Sidi Bel Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Aïn Defla, Naâma et El Bayadh où les vents, de direction Ouest, continueront de souffler, de vendredi à 18h à samedi à 15h00, avec une vitesse estimée à entre 60 et 70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90

km/h, précise la même source. Des vents de direction Ouest à Nord-Ouest continueront également de souffler, samedi, entre 1h00 et 21h00, sur les wilayas Tipasa, Blida, Médéa, Alger, Boumerdes, Bouira, Tizi Ouzou, Béjaïa, Laghouat, Djelfa et M'sila, avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h, pouvant dépasser parfois les 100 km/h en rafales, avec des soulèvements de sable réduisant la visibilité sur la région des Hauts-plateaux. Des vents de direction Ouest à Nord-Ouest souffleront aussi sur les wilayas de Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El Bouaghi, Batna, Khenc-

la et Tébessa, et ce de samedi à 6h00 jusqu'à dimanche à 6h00, avec une vitesse estimée entre 60 et 80 km/h, atteignant ou dépassant parfois les 110 km/h en rafales, notamment sur les régions côtières. Le BMS prévoit aussi des vents de direction Nord-Ouest dans les wilayas de Ghardaïa, Ouled Djellal, El-Méghaïer, Touggourt, El Oued et Biskra, ainsi que le Nord de Ouargla, samedi de 9h00 à 21h00, avec une vitesse oscillant entre 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales, avec de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, souligne la source.

R. S.

5G

Entre défis d'accessibilité et promesses de révolution technologique

Des professionnels des médias et experts en technologies se sont réunis pour discuter des enjeux stratégiques liés au déploiement de la 5G en Algérie. La rencontre a mis en lumière les défis majeurs de cette nouvelle technologie, allant de l'accessibilité des terminaux à la gestion du spectre radioélectrique, en passant par ses impacts socio-économiques. Lors d'une session de formation organisée par Huawei Algérie, il a été souligné que la 5G constitue désormais « un levier stratégique pour répondre à l'explosion de la consommation de données et stimuler l'innovation industrielle ». Le lancement officiel de cette technologie, intervenu le 3 décembre 2025, couvre pour l'instant huit wilayas pilotes et vise à accompagner l'augmentation massive des flux de données au niveau national. Les débats ont également insisté sur l'importance de rendre les terminaux accessibles à tous les citoyens, condition essentielle pour assurer une adoption généralisée de la 5G. Les experts ont rappelé que cette technologie, moteur de la quatrième révolution industrielle, transformera durablement les secteurs stratégiques du pays, notamment lorsqu'elle sera combinée à l'intelligence artificielle.

M. Seghilani

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 12 chaâbane 1447

Dohr : 13h02
Assar : 15h51
Maghreb : 18h16
Îcha : 19h36Dimanche 13
chaâbane 1447
Sobh : 06h22
Chourouk : 07h50

POUR EXAMINER LES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

Ouadah reçoit le SG adjoint de l'ONU

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu, à Alger, le Secrétaire général adjoint des Nations unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Claver Gatete, avec lequel il a passé en revue les efforts de l'Algérie dans la promotion de l'économie fondée sur la connaissance et l'appui des start-up et des micro-entreprises. Lors de la rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, les discussions ont porté sur les efforts de l'Algérie dans la promotion de l'économie fondée sur la connaissance. Dans ce cadre, M. Ouadah a exposé les étapes de la mise en place de l'écosystème de l'innovation depuis la création du ministère en 2020, et les mécanismes adoptés pour le financement et l'accompagnement des micro-entreprises, en sus des facilitations destinées à la promotion de l'entrepreneuriat. Le ministre a mis en exergue également les étapes importantes franchies par le secteur, grâce à la mobilisation de la ressource humaine, particulièrement les jeunes, et les nouveaux mécanismes mis en place pour promouvoir l'écosystème des start-up, tels que le renforcement du cadre juridique et le recours intégral aux services numériques. M. Ouadah a mis en lumière la Conférence africaine des start-up qu'abrite l'Algérie depuis son lancement en 2022, étant le plus grand événement technologique du continent africain, affirmant que la vision actuelle s'articule autour de l'accès des start-up aux marchés mondiaux à partir du marché africain prometteur. Pour sa part, M. Claver Gatete a fait part de la volonté de l'organisation de coopérer avec l'Algérie dans le développement des start-up et des micro-entreprises et de les accompagner à toutes les étapes, saluant l'expérience algérienne qui constitue un modèle à suivre en matière d'orientation franche vers la diversification de l'économie et la promotion de l'entrepreneuriat.

R. N.

SOUS-RIRE

Trump en voyant la neige chez lui

